

Vivre Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL DÉCEMBRE 2018

QUALITÉ DE VIE

Budget et rétrospective

ACTION SOCIALE

Santé, maison médicale

ENFANTS ET JEUNES

Guichet-régie unique pour les services jeunesse



« Des aides pour rénover votre logement en centre ancien »

Sommaire

3 ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE

8 QUALITÉ DE VIE

30 ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

32 ACTION SOCIALE

33 VIVRE ENSEMBLE

33 ENTREPRENDRE À BELLEGARDE

34 ENFANTS ET JEUNES

38 PASSION SPORT

41 CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS

42 AGENDA

45 VIE PRATIQUE

45 TRIBUNES

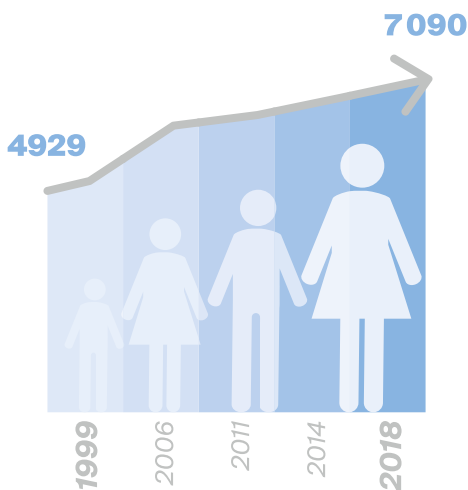
46 LE LIVRE DE VIE



Anticiper et accompagner l'évolution et la modernisation de notre ville, c'est avant tout renforcer et faire évoluer ses structures, c'est-à-dire nos rues, nos zones d'habitats, nos ressources en eau, nos réseaux, nos écoles et nos services. Notre commune s'est développée avec la création

d'une nouvelle école et d'une cuisine centrale, d'un collège, d'une maison d'accueil pour handicapés, de maisons en partage, d'une nouvelle gendarmerie. Bientôt un pôle culturel et sportif, une maison médicale...

Parallèlement nous devons veiller que cette transformation ne se fasse pas au détriment de notre cadre de vie, de notre culture, de nos traditions et de notre sécurité. Et rien n'est réalisé sans prendre en compte la principale contrainte, celle de préserver les finances de la commune, qui sont les vôtres.



Une ville qui vit est une ville qui grandit et se développe

1 000 habitants supplémentaires en 10 ans et 2 000 en 20 ans

En quatre années d'efforts et de sacrifices, nous avons éloigné notre ville d'une mise sous tutelle

À notre arrivée à la gestion de la commune en 2008, Bellegarde était une belle ville, verte, fleurie et moderne. À une dette importante il fallait encore ajouter les investissements nécessaires à la création d'une cuisine centrale et d'une nouvelle école pour accueillir des enfants. Cette situation alarmante compromettait les perspectives de notre commune et nécessitait une intervention urgente, ce que nous avons fait avec le soutien de la trésorerie de Beaucaire. En quatre années d'efforts et de sacrifices, nous avons redressé la situation et sorti notre commune de la zone de risque d'une mise sous tutelle. Simultanément, nous avons dégagé suffisamment de ressources pour investir aujourd'hui dans la consolidation des composantes structurant notre ville.

Pour être informé gratuitement tous les 15 jours des événements de la ville Abonnez-vous à Bell'News bellnews30@gmail.com ✨

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication : Lucie Roussel
Rédaction et photos : Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel municipal, associations et commerces
Création maquette et réalisation : Idéquat et Renaud Barès
Tirage : 3500 exemplaires
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilletage sur le site de la ville bellegarde.fr

Pour contacter la rédaction : 04 66 01 03 40 ou p.crape@mairie-bellegarde.fr

Édito

MAGAZINE COMMUNAL
DÉCEMBRE 2018

**- 2% sur la
taxe foncière**

Nos engagements sont reconduits dans le budget 2018

Ces bons résultats nous ont confortés dans les objectifs que nous nous étions fixés à l'époque et que nous avons toujours maintenus. Ces engagements se retrouvent encore dans le budget 2018 de la ville qui marque notre volonté de :

- ▶ **maîtriser la dépense publique**, contrôle des charges de fonctionnement, recherche de financements, optimisation des recettes...
- ▶ **préserver le pouvoir d'achat des Bellegardais**, baisse de la fiscalité (-2% sur la Taxe Foncière sur le Bâti et le Non Bâti), maintien du coût de l'eau et de l'abattement de 15% sur la base des taux de fiscalité...
- ▶ **investir pour notre avenir** pour maintenir la qualité d'accueil de tous les Bellegardais dans les structures communales.

Malgré les difficultés, les résultats sont là

Certes, les marges de manœuvre sont moins grandes, notamment avec les baisses des dotations de l'État, la recherche de partenaires financiers (Département, Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence...) et les négociations sont plus longues, mais les résultats sont là. Le collège, les maisons en partage, l'école Henri Serment, la réfection du centre-ville avec le projet RD3, la nouvelle Zone Artisanale du Rieu, la restauration de la chapelle de Broussan, du Musée de l'eau et de la Tour... sont des exemples concrets. Prochainement, la création du pôle culturel et de la maison médicale, l'aménagement des aires de jeux pour les enfants, le déploiement de la fibre très haut débit pour les entreprises... vont allonger la liste des réalisations.

Notre jeunesse, une priorité

Nous avons consenti des efforts particuliers pour l'encadrement et l'accueil de notre jeunesse, sans en répercuter directement le coût des nombreuses actions sur les familles. Dans notre démarche engagée depuis 2008, cet investissement dans notre jeunesse est une priorité. Il contribue au bien-vivre de notre ville et à son épanouissement, au même titre que le soutien à notre vie associative et à nos traditions.

À tous, enfants, parents et grands-parents, je souhaite une bonne fin d'année 2018.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE



ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE



Forum des associations

Trente-sept associations ont participé et accueilli le public à l'édition du Forum 2018, une journée conviviale ponctuée de nombreuses démonstrations. À la clôture de cette édition, la grande photo de famille de la vie associative a permis d'immortaliser ce temps de rencontre et d'information.





Mondialette

Félicitations aux vainqueurs !

Le Foyer Galaxie est reparti avec les 2 coupes après sa victoire dans les tournois Résidents et Pros.

Le FAM Le Bois des Leins de Saint Mamert du Gard est 2° au tournoi Résidents.

La MAS Les Ferrières est 2° au tournoi Pros.

Rassembler autour d'un tournoi bouliste les établissements d'accueil de polyhandicapés, avec leurs personnels et leurs résidents, c'était le challenge lancé par Jacky Clavel directeur de la MAS des Ferrières, avec l'appui du Club Atomic Pétanque. La première édition de cette belle initiative baptisée « la Mondialette » a été un succès, avec la participation de huit établissements et plus d'une centaine de joueurs.

« Un grand merci »

- ▶ à tout le personnel de la MAS qui a largement contribué au succès de cette journée et aux résidents qui ont assuré dans leur participation ;
- ▶ à toute l'équipe de l'Atomic Pétanque de Bellegarde qui s'est donnée sans compter ;
- ▶ à nos collègues de la Sodexo pour la qualité du buffet unanimement apprécié ;
- ▶ aux nombreux participants, résidents et pros, des établissements présents ;
- ▶ à la ville de Bellegarde pour la mise à disposition des lieux ;
- ▶ aux familles qui sont venues encourager les équipes et saluer l'initiative.

Jacky Clavel DIRECTEUR DE LA MAS



Trois sites ouverts au public et la présentation d'un projet



Journées du patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine des 15 et 16 septembre, l'association bellegardaise pour la Conservation du Patrimoine (ABCP) a accueilli le public à la chapelle de Broussan, au moulin à huile et au musée de l'eau où les vestiges de l'aqueduc romain suscitent toujours de l'étonnement et de nombreuses questions. Mais c'est le thème du terroir que l'ABCP avait choisi de présenter à travers une animation sparterie et huiles parfumées, et une exposition concernant le projet de valorisation d'une parcelle communale. Le projet « olivette des enfants » porte sur la rénovation d'un maset de vigne et la création d'une olivette dont les futures récoltes approvisionneront le fonctionnement pédagogique du moulin à huile.

Pour les enfants des écoles, L'olivette sera également un lieu d'initiation au terroir et d'histoire en liaison avec le musée de l'eau et le moulin à huile. Le chantier communal d'insertion, partie prenante de ce projet, ainsi que les espaces verts de la ville participeront également à la réhabilitation du site.

FNACA REMISE DE MÉDAILLE

M. José Alarcon, ancien combattant de la guerre d'Algérie et Bellegardais, a reçu la Médaille et le Diplôme d'Honneur de la FNACA.

Sur la photo M. le MAIRE, M. Panicucci président de la FNACA de Bellegarde, M. Alarcon José et son épouse





Fête d'octobre

Une fête sans voiture

C'est avec un sentiment de déception que notre jeunesse a débuté la fête après l'interdiction de circulation, stricte et sans concession, des voitures de fêtes imposée par le Préfet du Gard, 3 jours avant l'ouverture des festivités. Néanmoins, chacun savait que ces véhicules hors-normes et dépourvus de mesures de sécurité, poseraient tôt ou tard problème et ne seraient plus tolérés.

Christophe Gibert, conseiller délégué aux traditions au côté d'Éric Mazellier adjoint aux festivités, a exprimé sa satisfaction : *« Il faut saluer la compréhension de notre jeunesse et son comportement responsable, malgré son investissement en argent et en temps passé dans la réalisation de ces voitures. Une jeunesse qui a joué le jeu en ressortant les vélos ou en renfilant la paire de baskets pour suivre les abrivado longues. »* Il était difficile, trois jours avant la fête de trouver une solution de repli face à cette interdiction. *« D'ici octobre 2019, nous avons une année pour proposer quelque chose aux autorités et embellir nos traditions ».*





Une touche de Rose à 527€

Allier festivités et solidarité était l'initiative proposée par Aurelie Munoz, adjointe déléguée à la citoyenneté.

La matinée du dimanche 14 octobre a été consacrée à la ligue contre le cancer du sein, avec la vente de viennoiseries qui a permis de collecter 527€. Un grand merci à la boulangerie Fernandez et au traiteur « La petite Cuisine » pour leur geste solidaire. Merci également à tous les Bellegardais qui ont participé à ce projet.



Vivre
Bellegarde

VILLE DE BELLEGARDE FISCALITÉ 2018



VOTRE MUNICIPALITÉ A VOTÉ LE 22 MARS

- 2 %

sur les taux locaux
DU FONCIER BATI
et NON BATI



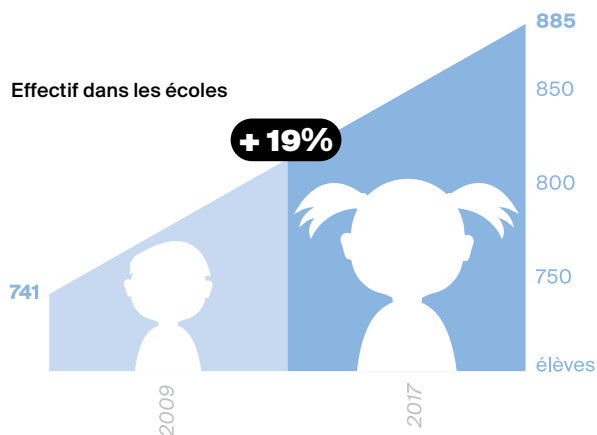
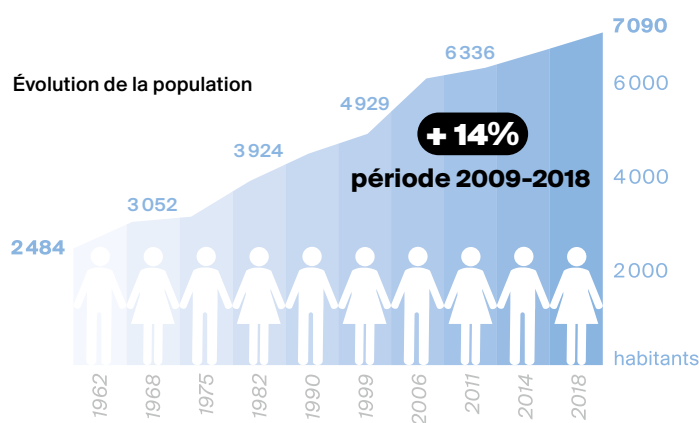
Budget Rétrospective

Population

En moins de 10 ans, de 2009 à 2018, la population de Bellegarde a augmenté de 860 habitants (+ 14%). Sur cette même période l'ensemble des écoles de la commune a accueilli 144 enfants supplémentaires (+ 19%).



7090 habitants en 2018
885 élèves en 2017



Poursuivre l'amélioration de l'accueil de notre jeunesse

Les écoles publiques sont à la charge de la commune qui est propriétaire des locaux et assure leur construction, leur extension et les réparations. Pour les écoles publiques, la ville gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien, elle assure également l'encadrement des temps d'accueil périscolaires (garderie du matin, temps méridien, étude surveillée, garderie du soir). À l'école privée installée sur son territoire, la commune fournit une subvention au prorata des élèves de Bellegarde qui la fréquentent.

L'organisation de la restauration dans les écoles maternelles et élémentaires relève des communes qui peuvent déléguer cette compétence à des sociétés privées. À Bellegarde, le choix a été fait d'assurer la préparation des repas fournis à nos enfants et d'en maîtriser le coût à la charge des familles. Le personnel communal assure ce service.

La commune peut également proposer des activités ludo-éducatives hors temps scolaires. C'est le cas à Bellegarde où le développement de l'accueil de loisirs, de la Maison Des Jeunes (MDJ), des services périscolaires assure pleinement ce rôle d'accueil et de lien avec notre jeunesse. Les diverses aides fournies aux associations contribuent indirectement au large choix d'activités de loisirs qui apporte un plus indéniable à notre cadre de vie.

Anticiper l'évolution de la population : une action nécessaire

- ▶ Prévoir la mise à disposition de locaux et leur entretien, voire leur construction si nécessaire.
- ▶ Faire évoluer les capacités des locaux existants et leurs mises aux normes.
- ▶ Assurer un effectif suffisant et du personnel aux compétences adaptées.

Des actions qui impactent de manières directes et indirectes le budget de la commune.

106 personnes à votre service

Pour accompagner l'accroissement de sa population, la commune s'adapte et fait évoluer ses moyens humains.

Les effectifs sont 106 agents titulaires et une nouvelle répartition dans les services a été organisée.

Renforcement

☛ Service de la cuisine centrale

Préparation et livraison des repas aux écoles du public et du privé, et à la crèche

☛ Police Municipale

☛ Service Ressources Humaines et Comptabilité

Création

☛ Services périscolaires pour les trois écoles publiques

Régie des cantines, encadrement du temps méridien, garderie du matin et du soir

☛ Maison Des Jeunes

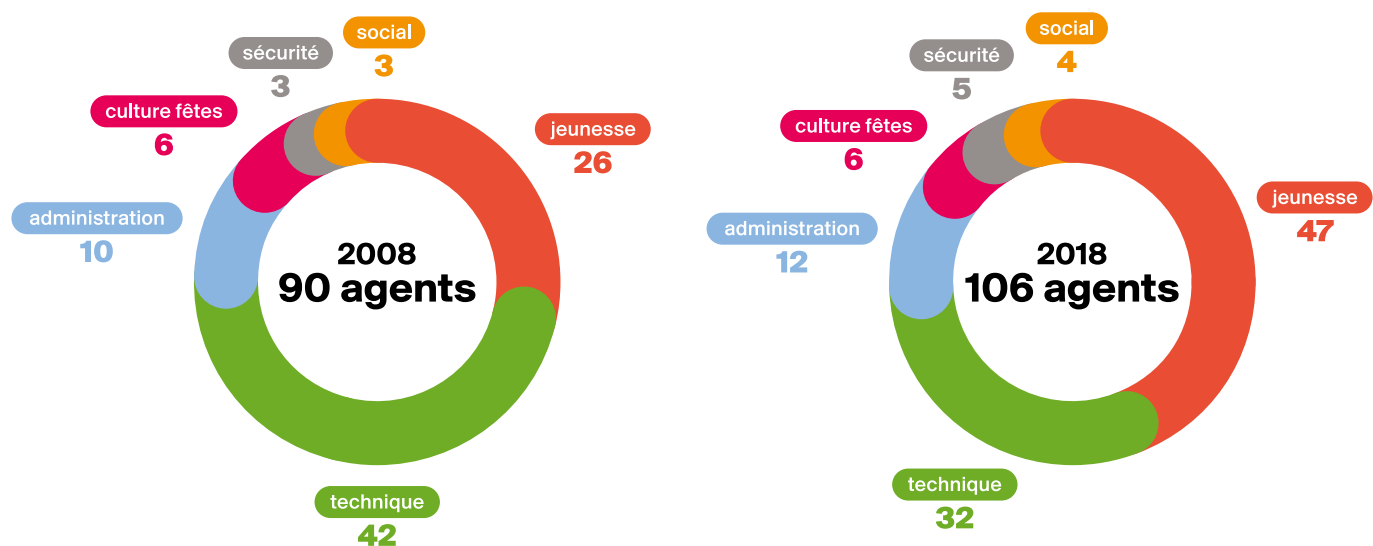
Encadrement, animation et gestion de la MDJ

☛ Service Ressources Humaines et Comptabilité

☛ Animation et relais d'accompagnement à la Maison en Partage

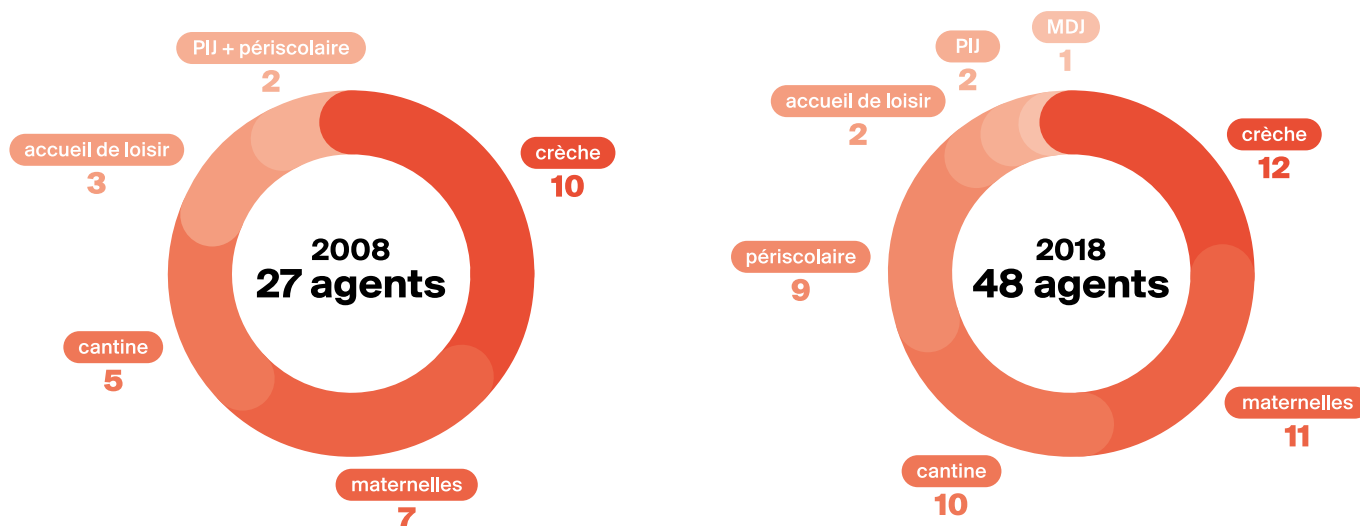


Répartition du personnel par domaine d'activité et évolution entre 2008 et 2018



Répartition du personnel dans le domaine de la jeunesse

Les actions envers la jeunesse absorbent la majeure partie de l'augmentation des effectifs, avec une hausse de 80% entre 2008 et 2018.



Assurer les services tout en veillant à la maîtrise du coût de la masse salariale

Toute augmentation de personnel constitue une charge supplémentaire pour les finances de la commune. Le développement des services à la jeunesse a été compensé par une diminution progressive, mais notable du nombre d'agents au sein des services techniques à qui il est demandé une plus grande polyvalence.

Cette action permet d'amortir les coûts en charge de personnel, mais la contrepartie est qu'elle limite la disponibilité des services dans la réalisation de missions annexes ou de dernière minute, souvent émises par la vie associative.

La mise en place de délais pour organiser ces tâches qui vont de l'entretien des salles communales jusqu'au prêt, transport et installation de matériels, devient nécessaire sous peine de pénaliser la réalisation de certains projets.

L'augmentation des charges de personnel s'explique par la mise en place et le développement de nouveaux services à la population et par l'augmentation de la démographie qui accroît naturellement le nombre de Bellegardais accueillis dans les structures communales.

L'évolution des actions envers la jeunesse repose sur 3 composantes principales

1

La volonté du conseil municipal qui souhaite faire bénéficier aux enfants des meilleures conditions d'accueil et d'encadrement.

2

L'évolution des effectifs accueillis directement liée à la croissance de la population.

3

L'évolution des lois en matière d'encadrement et d'accueil de la jeunesse qui nécessite le recrutement ou la réaffectation d'agents.

Notre vie associative

Soutenir la vie culturelle de notre ville

En 2018, les deux-tiers des 90 associations bellegardaises ont été subventionnées. Ces 61 associations représentant 3813 adhérents, c'est 1 habitant sur 2 qui bénéficie indirectement des aides de la commune pour ses activités sportives ou culturelles.

En 10 ans (2008-2018), le montant des aides communales à la vie associative a augmenté de 30% (+ 37 300€).

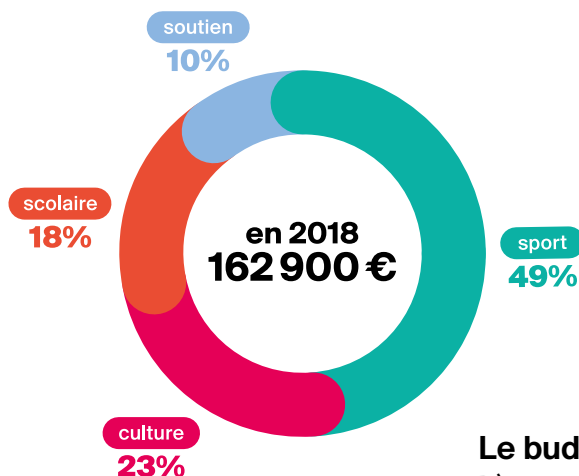
Plus qu'une aide financière.

Bellegarde fait partie des rares communes à soutenir leurs associations par un ensemble d'aides :

- ☞ aides financières ;
- ☞ aides logistiques ;
- ☞ mise à disposition de personnel ;
- ☞ prêt temporaire ou continu de locaux, entretien, consommation d'énergie et eau comprise.

Part du budget alloué par domaine

23% du montant total des subventions sont alloués aux associations culturelles



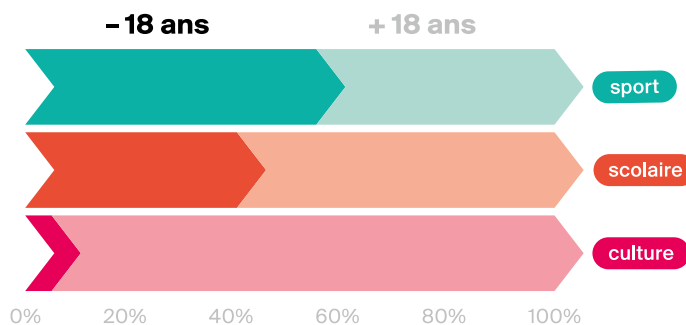
11 000

Nombre de photocopies réalisées chaque année au Point infos pour la vie associative.

162 900 €
subventions versées à la vie associative en 2018

hors prêt de locaux, de matériel et de bus, et mise à disposition des services et d'agents

Part des moins de 18 ans dans les associations subventionnées



Le budget fêtes et culture

Dès 2009, la municipalité a fermement affiché sa volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Le Conseil Municipal avait donc décidé de réduire le budget de la culture et des fêtes, tout en maintenant la totalité des manifestations qui fédèrent notre village. Une gestion rigoureuse de ce budget a permis d'assurer le déroulement de l'ensemble des fêtes et animations culturelles dans de très bonnes conditions avec une subvention communale de 215 000 € en 2017, contre 310 000 € entre 2006 et 2008. Après une baisse de 15 000 € en 2016, la subvention 2017 a retrouvé les niveaux de 2014 et 2015, il est maintenu en 2018.

Ce budget comprend l'organisation des fêtes votives (printemps, 14 juillet, octobre), des cérémonies (commémorations, vœux, protocole), des animations culturelles (spectacles, festival du rire, marché de Noël, pastrage...), les activités des jumelages.

La gestion de l'eau

Contrairement à de nombreuses villes qui ont confié leur alimentation en eau à des sociétés privées, Bellegarde a fait le choix de conserver sa propre régie et service de l'eau. De cette façon, notre commune maîtrise au mieux la gestion et la distribution de cette ressource tout comme la répercussion des coûts d'investissements et d'entretien des réseaux sur les habitants.



Une régie gérée par la ville

La loi impose de détacher la gestion de la distribution de l'eau potable tout comme celui de l'assainissement du fonctionnement général de la commune. Deux budgets propres « Eau » et « Assainissement » (dits annexes au budget principal) sont créés et censés s'autofinancer. C'est aussi le cas du budget des festivités et de la culture.

Un avantage pour la ville : la maîtrise directe du coût de l'eau potable.

En 2018, le budget eau : à l'équilibre

L'équilibre entre les dépenses et les recettes de fonctionnement devrait être à nouveau respecté sans devoir augmenter le prix de l'eau. Il a donc été proposé au Conseil de maintenir la redevance communale pour l'eau potable à 0,53 € HT/m³. En 2018, l'achat de compteurs d'eau et les travaux réseaux sont les priorités.

Le budget assainissement : excédentaire

Ces dernières années, la gestion maîtrisée du budget du service d'assainissement ainsi qu'une pause dans les investissements ont permis d'obtenir des résultats de clôture excédentaires très satisfaisants. Comme l'année précédente, la priorité portera en 2018 sur les travaux de modernisation et le remplacement de certains équipements de la station d'épuration (STEP).



Un faible coût de l'eau : un avantage à conserver en protégeant au mieux la quantité et qualité de notre ressource.

L'enjeu pour notre ville est de conserver la gestion de notre eau.

Si notre ressource devient insuffisante ou si sa consommation doit être limitée ou interdite par un défaut de qualité, il faudra se tourner vers des prestataires de services comme le font de nombreuses communes. Le risque est de voir le prix de notre eau multiplié par 4, soit un passage de 0,55 € HT/m³ à une moyenne de 2,23 € HT/m³, hors coût d'assainissement.

Depuis plus de 10 années, Bellegarde s'est engagée dans une démarche de suivi de la qualité et de protection de ses zones de captages. Mais des résultats efficaces de cette démarche ne peuvent apparaître que dans le cas d'une prise de conscience collective qui doit s'étendre bien au-delà de notre territoire. La nappe qui alimente notre commune ne se limitant pas à ses frontières. Par ailleurs, notre ressource en eau est fragilisée par sa faible profondeur qui la rend très dépendante des activités de surface.



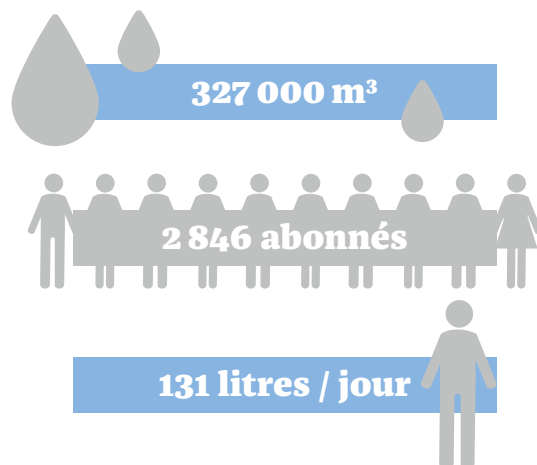
Le prix de l'eau

En France

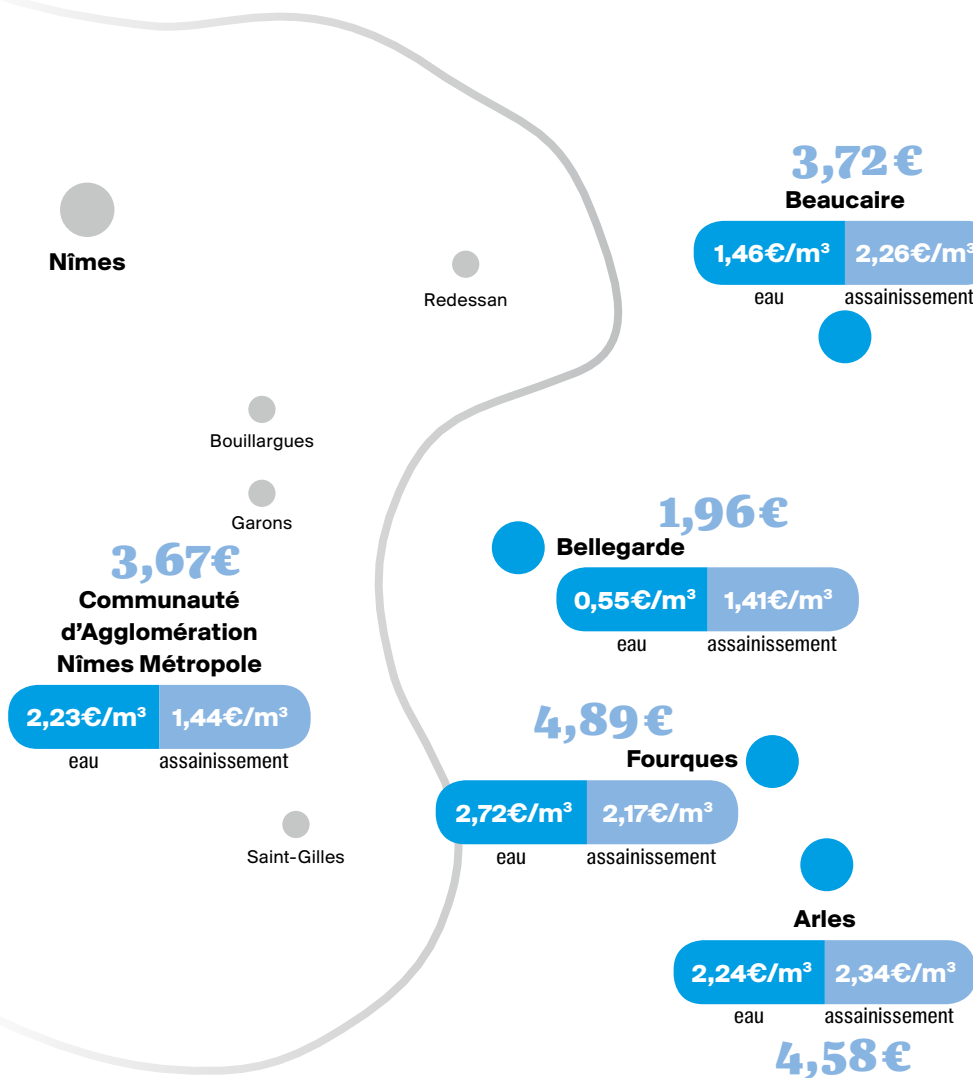
Le prix moyen du service de l'eau est estimé à 3,98 € HT/m³ dans les communes avec assainissement collectif.

À Bellegarde

En 2016, la consommation locale s'est élevée à 327 000 m³ pour 2 846 abonnés, soit une moyenne de 115 m³ / foyer / an ou de 131 litres d'eau par habitant et par jour. Fin 2017 la commune recensait 2 975 abonnés.



Eau et assainissement, tarifs au m³



Comparatif du prix de l'eau pour une consommation moyenne de 115 m³ par foyer et par an

Municipalité	Prix (€)	Différence (€)	Différence (%)
Bellegarde	225,40	-	-
Nîmes Métropole	422,05	+196,65	+87%
Beucaire	427,80	+202,40	+90%
Arles	526,70	+301,30	+134%
Fourques	562,35	+336,95	+149%

2018, investir pour l'avenir

Principales dépenses d'investissement engagées par la commune en 2018

- ▶ la réfection des voiries, notamment la 2^e tranche de la RD3 en partenariat avec le Conseil Départemental
- ▶ l'extension de la vidéoprotection
- ▶ l'achat de terrains pour la protection des captages d'eau potable
- ▶ le renouvellement des véhicules (tri-benne, plateau)
- ▶ la réfection ou l'aménagement des bâtiments publics (extension de la MDJ, création de vestiaires pour le stade, rénovation d'un logement d'urgence, aménagement du self de l'école élémentaire Batisto Bonnet)
- ▶ la rénovation de la plaine des jeux
- ▶ de nouveaux projets destinés à la jeunesse (création d'un parc de sports et de loisirs, aménagement d'un espace de jeux aquatiques)

*La recherche,
l'appui, le soutien
de partenaires.*

*Une nécessité
pour les communes.*



La Communauté de Commune Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) est un partenaire, c'est un acteur privilégié dans le développement de notre ville.

Projets menés avec la participation de la CCBTA



1 Centre-ville

Réalisation du projet RD3 pour un nouveau centre-ville

2 Vieux village

Étude de la valorisation de l'habitat

3 Maison médicale

Étude de la réalisation

4 Tour, Broussan et Calade

Restauration de la Tour et de la chapelle de Broussan, financement du chantier de la Calade

5 Pôle Associatif

Réalisation

6 Zone Artisanale du Rieu

Aménagement

7 Musée de l'eau et journées médiévales

Aménagement

8 Aire de lavage

Réalisation d'une aire de lavage des cuves de traitements agricoles

9 Giratoire

Étude de réalisation d'un giratoire pour la sécurisation de l'accès au port et la liaison des quartiers de la Tamarissière

10 Port

Gestion du port et accueil camping-car

11 Voie verte

Projet Via Rhôna

12 Giratoire et Zone d'Activité

Réalisation d'un giratoire et aménagement d'une Zone d'Activité face à Sita FD

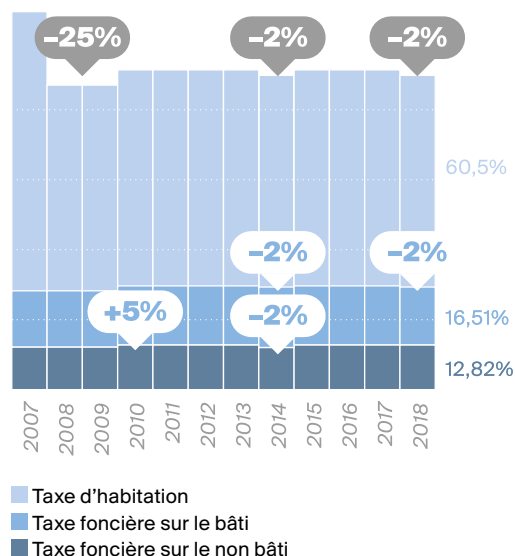
Maîtrise budgétaire : baisse des impôts locaux

Fiscalité 2018 : le résultat des efforts consentis

En 2008, la nouvelle municipalité s'était engagée à ne pas augmenter le taux des impôts directs locaux et avait même décidé de baisser le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties passant ainsi de 79,80% à 60%. En 2009, il avait été également décidé de maintenir les taux à leur niveau de 2008, avec une réévaluation des bases par l'État de + 2,5%. Compte tenu de la raréfaction des ressources (redevance Sita, dotations de l'État...) et des équipements publics en cours de réalisation (école primaire Henri Serment et sa cuisine centrale), le taux des impôts locaux avait alors été augmenté de 5% en 2010. De 2010 à 2013, la volonté était de maîtriser l'évolution des taux, dès lors aucun changement n'a été opéré. En 2014, consciente des difficultés financières de la population dans un contexte économique national morose, la municipalité a baissé de 2% les taxes locales communales. Ces taux ont été reconduits à l'identique jusqu'en 2017. Pour 2018, Monsieur le Maire a proposé de baisser de 2% les taux d'imposition locaux du Foncier bâti et non bâti.

2018, -2% sur taux locaux FB et FNB

Évolution de la fiscalité



À Bellegarde l'abattement de -15% est maintenu.

Bellegarde est une des dernières communes du Gard à faire cet effort.

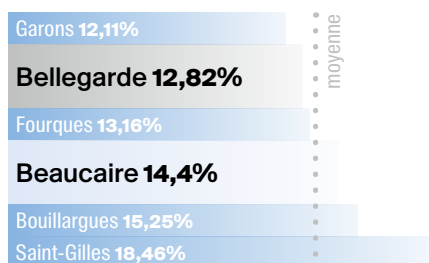
Impôts locaux, les taux ne font pas tout !

Les communes peuvent instituer au profit de l'ensemble de leurs contribuables un abattement facultatif à la base. Le taux de cet abattement peut être fixé par délibération, de 1% jusqu'à 15% maximum de la valeur locative moyenne des logements. Pour des raisons financières, nombreuses communes ont supprimé cet abattement facultatif. La municipalité de Bellegarde reste l'une des rares du département à l'avoir conservé et maintenu au taux maximal. Ainsi les Bellegardais, sont imposés sur une base de 85% de la valeur locative de leur habitation et non de 100% comme dans d'autres communes. À taux d'imposition égal, un propriétaire bellegardais payera donc moins cher au final.

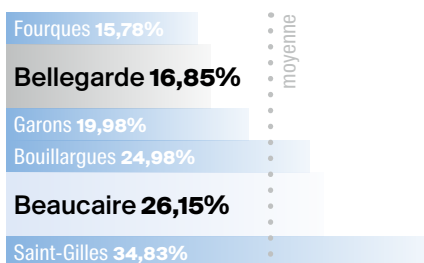
L'exonération de la Taxe d'habitation

Le projet de loi de finances reprend l'engagement du Président de la République d'exonérer 80% des ménages du paiement de la taxe d'habitation au titre de la résidence principale perçue par les communes. La réforme sera mise en œuvre progressivement pour une application totale en 2020. Pour les ménages concernés, le paiement de la taxe d'habitation fera l'objet d'un dégrèvement de 30% en 2018 et de 65% en 2019. Pour la commune, la conséquence de cette réforme est la réduction du montant des contributions directes et l'augmentation de celui des compensations de l'État, en principe de niveau équivalent.

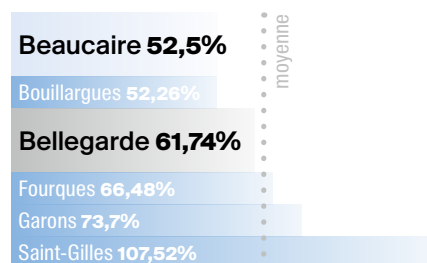
Taxe d'habitation (taux en %)



Taxe foncière sur le bâti (taux en %)



Taxe foncière sur le non bâti (taux en %)



Rétrospective

FISCALITÉ, ÉCONOMIE

Le « bien vivre » dans une ville est façonné par les services disponibles et les paysages, mais aussi par la pression fiscale.

Depuis une décennie, la municipalité s'efforce de réduire l'impact de la fiscalité sur les administrés et les entreprises, tout en travaillant au désendettement de la ville. Dans ces conditions, Bellegarde est attrayante pour les particuliers, mais il est également important que la commune et le territoire de la Terre d'Argence soient attractifs pour les entreprises, sources d'emplois. Pour ne pas être qu'un lieu-dortoir, ils doivent représenter un véritable pôle de vie, de dynamisme et de compétences. Dans ce sens, la CCBTA a mis en œuvre des actions et des initiatives pour préserver et développer le tissu d'entreprises et de services de proximité.



- (1) TH : Taxe d'Habitation
- (2) TFB : Taxe Foncière sur le Bâti
- (3) TFNB : Taxe Foncière sur le Non Bâti
- (4) ZAC : Zone d'Aménagement Concertée
- (5) ZAE : Zone d'Activité Économique
- (6) ZA : Zone d'Activité
- (7) PLU : Plan Local d'Urbanisation

chronologie

2008

Évolution de la fiscalité
→ TH¹ 0%, TF² 0%, TFNB³ -25%

Maintien de l'abattement de 15% sur la base des taux

ZAC⁴ → Renégociation du contrat entre la commune et l'aménageur

2009

Évolution de la fiscalité
→ TH¹ 0% / TF² 0% / TFNB³ 0%

**Allègement de la dette de la ville
→ Économie de 600 000 €
par rapport à 2008**

2010

Évolution de la fiscalité
→ TH¹ +5% / TF² +5% / TFNB³ +5%

2011

Endettement ville
« En 2008 il fallait 19 ans à la commune pour se désendetter.
Fin 2011, on était à 7 ans. »

(extrait du discours de M. le Maire, vœux 2013)

2014

Évolution de la fiscalité
→ TH¹ -2% / TF² -2% / TFNB³ -2%

2014-2018

Maintien de l'abattement de 15% sur la base des taux

Eau → Maintien du coût

2015

ZAE⁵ du Rieu → Démarrage du projet

2016

ZA⁶ de Pichegu → Démarrage du projet

2018

**Évolution de la fiscalité
→ -2% sur les taux FB² et FNB³**

PLU⁷ → Lancement de la révision

L'eau potable et la sécurité, deux images fortes de la qualité de vie, sont des priorités pour notre commune.

Sécuriser notre alimentation en eau potable et le traitement de nos eaux usées est important pour notre santé et notre environnement. Cela passe par le suivi, l'entretien, la réfection et la modernisation de nos réseaux, parfois vieux de plus de 60 ans dans le centre-ville. Dans ce domaine, la ville a investi plusieurs millions d'euros, couplant les travaux de réfection de réseaux humides à ceux de rénovation des voiries. Elle a également prévu l'enfouissement des réseaux télécoms et ERDF ainsi que la prochaine arrivée de la fibre optique (haut débit).

Améliorer la vie de notre ville, c'est aussi offrir à ses habitants un sentiment de sécurité et de proximité. La surveillance de la voie publique par un système de vidéo protection, la mise en place de conditions favorables à l'installation d'une gendarmerie et le renforcement des effectifs de police municipale y contribuent. De nombreux dossiers traités par la Gendarmerie ou la Police municipale ont pu aboutir

avec l'appui du réseau de vidéo protection mis en place depuis 2008. 39 caméras fonctionnent dans la ville, 3 seront prochainement installées sur le secteur de l'école Batisto Bonnet.

2010 août
1^{er} habitants à la
ZAC des Ferrières



Réfection des réseaux d'adduction en eau potable et d'eaux usées



Réseau de vidéo protection

chronologie

2008

Rue Hôtel de Ville → Réfection de la voirie

RCSC¹ → Création

2009

Rue du Château et rue de Changy
→ Réfection des réseaux EU² et pluvial,
enfouissement du réseau sec

Rue d'Arles et rue Daudet → Réfection des réseaux d'Adduction en Eau Potable (AEP³) et d'Eaux Usées (EU²)

Eaux Usées et Adduction en Eau Potable

→ Mise en place du schéma directeur

Giratoire de la Cave → Sécurisation

Réseau de vidéo protection → Début du déploiement

Police Municipale

→ Armement et renforcement
de l'effectif par l'intégration d'ASVP⁴

Défibrillateurs publics → Installation
et formation des professionnels de santé

Gestes PSC1⁵ → Formation
des agents communaux et de la RCSC¹

2010

Cimetière → Numérotation des tombes
et informatisation des concessions

Rue de la République et rue Daudet
→ Réfection du réseau AEP³ / EU²

2012

Cimetière
→ Réalisation d'un carré du souvenir

2013

Rue d'Arles
→ Sécurisation des dalles du Rieu

2014

Démoustication → Engagement
avec l'Entente Interdépartementale
de Démoustication (EID⁶)

Newsletter bimensuelle → 1^{er} numéro

Carrière Coste rouge → Extension utile
à la protection contre les crues

Place de la Mairie
→ Réfection de l'éclairage

- (1) RCSC: Réserve Communale de Sécurité Civile
- (2) EU: Eaux Usées
- (3) AEP: Adduction Eau Potable
- (4) ASPV: Agent de Surveillance de la Voie Publique
- (5) PSC1: Prévention et Secours Civiques de niveau 1
- (6) EID: Entente Interdépartementale de Démoustication
- (7) LIO: Liaison Ouest
- (8) ZAC: Zone d'Aménagement Concerté



Recharge voiture électrique



Liaison Ouest (LIO)



Centre-ville RD3

**2017 décembre
inauguration
gendarmerie**



2015

Lac → Installation de modules sportifs et de toilettes sèches

Nouvelle gendarmerie → Mise en place d'un partenariat tri partite

Défibrillateurs → Installation et formation du personnel au 1^{er} secours / Label mon village a du cœur

Rues du Rieu, d'Auvergne et de la Tour → Réfection des voiries et des réseaux

Lotissement du Chêne Blanc → Construction d'un surpresseur

Place Batisto Bonnet → Rénovation

Centre-ville

→ Projet d'aération et d'aménagement

2016

Recharge voiture électrique
→ Installation de bornes

Médiathèque

→ Travaux de réfection et d'accessibilité

Nouvelle gendarmerie → Construction

Police Municipale

→ Renforcement de l'effectif

RD 6113

→ Passage piéton à hauteur du tennis

Réunion info sécurité lors du prêt de salle

→ Mise en place

Liaison Ouest (LIO) → Réalisation entre Route de Saint-Gilles et quartier des Ferrières

ZAC[®] des Ferrières → 2^e tranche

2017

Centre-ville RD3 → Travaux

Réunions de quartier et débat citoyen

→ Mise en place

Nouvelle gendarmerie → Ouverture

Réseau de caméras

→ Extension et modernisation

Police Municipale → Nouveau véhicule

2018

Rave party → Blocage de son organisation

Giratoire accès au Port → Réalisation

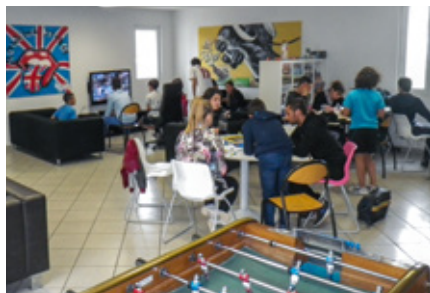
Rétrospective

ENFANTS ET JEUNES

**De la crèche à la classe de seconde,
nos enfants ont la chance de pouvoir effectuer
leur parcours éducatif et scolaire sur la commune.**

Ce confort de vie et de sécurité est un critère déterminant pour les familles qui envisagent de s'installer à Bellegarde. Par leurs compétences et délégations, les communes doivent assurer la construction, la reconstruction, l'extension, les réparations, l'équipement et le fonctionnement de leurs écoles publiques maternelles et élémentaires. Bellegarde fait partie des rares petites-moyennes communes à offrir aux enfants toutes les conditions pour un épanouissement éducatif, sportif, culturel et d'intégration dans la vie de la ville. Dans cette démarche, l'installation d'un collège sur la commune constitue le plus grand pas, sachant qu'il y a plus de 40 ans, des parents d'élèves et des élus effectuaient déjà des pétitions pour réclamer sa création.

**2008 juin
centenaire école
Batisto Bonnet**



Maison des jeunes



Cantine école maternelle Philippe Lamour



École Henri Serment et cuisine centrale

chronologie

2009

École Henri Serment et Cuisine centrale
→ Démarrage du projet

Maison Des Jeunes (MDJ)¹
→ Travaux de réalisation

Service périscolaire de l'école Batisto
Bonnet → Création (renforcement)

2010

**Cantine école maternelle
Philippe Lamour** → Extension

2011

MDJ → Ouverture

SEPTEMBRE
**École Henri Serment et
cuisine centrale** → Ouverture

2012

Collège → Achat terrain

2013

FÉVRIER

Collège → Démarrage du projet

Skate park et terrain multi jeux
(plaine des jeux) → Réalisation

DÉCEMBRE

Collège et Halle de sport

→ Dépôt du permis de construire

2014

Collège et Halle de sport

→ Début de la construction

Temps d'Activités Périscolaires
(TAP²) → Instauration avec
la gratuité aux familles

Cycle de sécurité routière sur piste
cyclable auprès des écoles
→ Mise en place par la Police Municipale

- (1) MDJ: Maison Des Jeunes
- (2) TAP: Temps d'Activités Périscolaires
- (3) ALSH: Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- (4) ZAC: Zone d'Aménagement Concerté

2016
novembre
inauguration
extension
école Henri
Serment



Sectorisation de la crèche



2017 septembre
inauguration
collège
Fédérico
García Lorca



Ouverture d'une classe pour les moins de 3 ans, école Philippe Lamour



Halle de sport du collège

2015

Crèche → Sectorisation

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH³) → Accueil des enfants de moins de 3 ans

2016

Collège → Ouverture

École Philippe Lamour → Travaux de réfection

École Henri Serment → Création de l'extension

2017

École Philippe Lamour → Ouverture d'une classe pour les moins de 3 ans

2018

Halle de sport du collège → Ouverture

Aire de jeux et agrément ZAC⁴ → Achat du foncier pour installation (en cours)

École Batisto Bonnet → Mise en place du self service

Portail de régie unique pour les services jeunesse (cantine, MDJ¹, ALSH³) avec paiement en ligne, puis réservation en ligne → Mise en place

Rétrospective

La solidarité ne se limite pas à l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui sert de « relais » entre le département ou l'État, et le citoyen.

De nombreuses actions sont réalisées à Bellegarde, pilotées directement ou indirectement par la commune.

Pour nos seniors, l'objectif est d'associer au mieux le vieillissement et le besoin d'indépendance. Vieillir en restant le plus longtemps possible chez soi, au cœur de la vie de son village et à proximité de ses proches et amis, sont des conditions que la ville s'efforce de développer pour les 65 ans et plus (17% de la population). Le service de minibus et les maisons en partage avec une animatrice de vie y contribuent, comme les services d'aide à la personne, à la rénovation et à l'amélioration de l'habitat.

Pour notre jeunesse, l'objectif est de favoriser l'accueil des enfants par le développement de l'accueil de loisirs et de la MDJ, ainsi que par la gratuité aux familles des services de garderie et la modération du coût de la restauration scolaire.

Plus largement, le développement et le maintien de services de proximité sont un challenge engagé pour tous.



Jardins familiaux

Aménagement d'accès handicapés, stade

chronologie
2008

Service minibus → Mise en place

2009

Logement de secours
→ Acquisition de bâti rue du Château

Médiathèque
→ Ascenseur pour l'accessibilité

MAI
MAS¹ → Signature de la convention
entre la commune, GGL² et l'APAEHM³

ÉTÉ
MAS¹ → Construction

2011

AVRIL
MAS → Ouverture

2014

Service minibus sponsorisé
→ Mise en place

2015

Jardins familiaux → Projet
Mutuelle de groupes → Mise en place
pour un meilleur accès aux soins

2016

Chantier insertion → Les 20 ans
MEP⁴ → Début des travaux
Maison santé → Démarrage du projet
Vesti boutique (CCAS⁵) → Mise en place
Minibus → Relance par sponsoring

Stade et médiathèque
→ Aménagement d'accès handicapés

2017

Jardin familiaux → Mise en culture
et création de l'association

MEP⁴ → Ouverture

2018

MEP⁴ → Mise en place
d'un service animation et relais de vie

Lancement réalisation maison santé

- (1) MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
- (2) CGL : Groupe Guiraudon Guiponi Leygues (aménageur de la ZAC)
- (3) APAEHM : Association des Parents et Amis des Enfants Handicapés Moteurs
- (4) MEP : Maisons En Partage
- (5) CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- (6) CCBTA : Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence



Service minibus



Ouverture maison d'accueil spécialisée



Vesti boutique



Aménagement d'accès handicapés, médiathèque



Une maison médicale

En plus de sa fonction de service de proximité regroupant des professionnels de la santé, la maison Médicale apportera les meilleures conditions à l'installation d'un nouveau cabinet de médecine générale. En complément, la CCBTA a mis sur pied un partenariat d'un nouveau genre pour favoriser l'installation de jeunes médecins, généralistes ou spécialistes, en Terre d'Argence. Il consiste à proposer un soutien financier à des étudiants en médecine, à partir de leur 6^e année, en contrepartie de leur installation sur le territoire pour au moins quatre ans. Une première convention a déjà été signée et actée avec une future médecin bellegardaïse.

Rétrospective

CULTURE, SPORT, LOISIRS ET FESTIVITÉS

Avec une moyenne proche de quatre événements organisés par week-end à Bellegarde, notre commune affiche une vie associative très dynamique.

Notre priorité est de maintenir les traditions et d'accompagner leur évolution face aux lois et obligations. Elle est aussi de permettre la réalisation d'événements pour tous et accessibles à tous.

**2009 mars
inauguration
travaux
arènes**

Le soutien de la commune à la vie associative, qu'il soit financier*, matériel ou par la réalisation de structures adaptées, contribue grandement au dynamisme de la ville.

(*) 162 900€ de subventions versées en 2018, + 30% en 10 ans



Locaux rugby

Marché de Noël



chronologie 2008

Tradition → 1^{re} gaso au lac des Moulins

2009

Diplôme d'honneur associatif (sportifs locaux et autres actions bénévoles)
→ Première cérémonie de remise

2012

Club Guinguette → 1^{re} édition

Fête de l'olive → 1^{re} édition

2014

Locaux rugby → Construction

Médiévales → Lancement à la Tour

2015

Encierro d'hiver → Mise en place

Voitures de la fête d'octobre → Concours

Cours tennis → Réfection

Journée de la femme → 1^{re} édition

Fête des voisins → Renforcement

2016

Festival humour → 1^{re} édition

Médiévales

→ Déplacement au Musée de l'eau

Pôle culturel et associatif

→ Démarrage du projet

2017

Marché Noël → Développement avec les commerçants (3 jours)

Festival humour → Concours humoristes

2018

Pôle culturel et associatif

→ Début des travaux (en cours)

Aire de la Plaine des jeux en centre-ville
→ Valorisation avec Fête de l'Europe, réfection de l'aire de jeux, projet de jeux aquatiques (en cours)

Fête de l'Europe → Déplacement au centre-ville (Aire de la Plaine des jeux)



Gasos au lac des Moulins



Fête de l'olive



Médiévales



Festival humour



**2016
15 ans de
jumelage
Gersfeld**

**2018 un nouveau site
pour la fête de l'Europe**

Le pôle associatif et culturel

Implanté sur le plateau du Coste Canet, ce nouveau site répondra aux problèmes de vétusté et de conformité des nombreuses salles de la commune qui accueillent les associations et proposera un lieu adapté à leurs activités. Ce projet mené de concert avec les associations locales concernées devrait aborder la phase de réalisation d'ici fin 2018.



Rétrospective

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, PATRIMOINE, TOURISME

Protéger notre environnement c'est avant tout nous protéger !

Plus qu'ailleurs, les Bellegardais sont directement concernés par leurs actions personnelles, notre commune étant l'une des très rares à gérer sa propre ressource en eau. Cette autonomie permet aux habitants de profiter de l'eau à un tarif relativement bas, mais elle a un prix : les efforts et les investissements à engager pour protéger la qualité et la pérennité de sa ressource. Au-delà de la démarche environnementale « pure », de nombreuses actions visent à protéger les paysages et le patrimoine de la commune, tout en sensibilisant les plus jeunes par leur découverte.

2010
inauguration
borne accueil
camping-car



Restauration chapelle de Broussan



Travaux tour



Achat d'une parcelle témoin, Clairette de Bellegarde

chronologie

2008

Tour → Installation de l'alimentation électrique

2009

Bornes de remplissage (agriculture)
→ Deux installations

Sentiers du goût
→ Création avec les écoles

Calade d'accès à la Tour
→ Début de la réalisation

Point infos tourisme → Aménagement

Fontaine → Rénovation

Panneau info électronique → Installation

2010

Camping car
→ Installation d'une borne d'accueil

Fontaine derrière église → Rénovation

2011

Tourisme de la ville → Création de publications (plaquette et fiches)

Logo de la ville → Création

Sentiers de randonnée pédestre
→ Création d'un réseau intercommunal

2012

Lac des Moulins → Installation des cygnes

Chapelle de Broussan
→ Début de la phase de restauration

Tour → Début des travaux de consolidation

Musée de l'eau → Mise hors d'air (pose d'une baie vitrée)

2013

Ressource en eau
→ Engagement d'une démarche de reconquête de la qualité (Syndicat Mixte des nappes Vistrenque et Costière)

Clairette de Bellegarde
→ Achat d'une parcelle témoin



2014
65 ans AOP Clairette de Bellegarde

2014

Clairette de Bellegarde
 → Démarche de valorisation

2015

Captage d'eau
 → Renforcement des actions de protection
 Chat errant → Campagne de stérilisation
 Aire de rinçage → Début du projet
 Port → Réalisation
 d'une rampe de mise à l'eau

2016

Musée de l'eau
 → Aménagement du local bureau
 Bordure du Rieu
 → Création de la 1^{re} Aire du pêcheur

2017

Captage d'eau
 → **Renforcement**

Chemins communaux → Réfection
 Chapelle de Broussan
 → Lancement de l'animation
 (festival musique vieilles pierres)
 Bordure du Rieu → Création
 de la 2^e aire d'agrément et pêche

2018

Aire de rinçage
 → Mise en fonction (en cours)
 Olivette des enfants
 → Projet de valorisation du site
 Bordure du Rieu → Création
 de la 3^e aire d'agrément « troubadour »
 Fontaine des lions → Réhabilitation
 de la cuve et remise en eau (en cours)

2010
**inauguration point
 infos tourisme**



Rampe de mise à l'eau



2013
**inauguration
 réseau sentier
 rando CCBTA**



Aire du pêcheur

Renforcement captage d'eau



Désherbage de voirie

Après l'épisode pluvieux du printemps, la commune a profité de la sécheresse estivale pour mettre en œuvre une opération « Herbes folles », un vaste désherbage manuel des voiries.

Pour ce faire, la commune a fait appel à deux sociétés locales, Pat Paysages et AC Paysages, qui ont recruté quelques jeunes de la ville en renfort de main d'œuvre. « Ce type d'action est coûteux en temps et en argent et ne peut pas être engagé de manière continue. La chaleur et la sécheresse de l'été sont ici nos alliées, les adventices repoussant alors bien moins vite. Le désherbage manuel est actuellement la seule action que nous pouvons engager en matière de voirie et d'espaces verts. Mais si l'arrachage manuel est efficace sur les grandes plantes, il est plus difficile, voire impossible, sur les petites niaisantes ou incrustées dans les interstices des murs et bordures de trottoir »

Thierry Pesenti RESPONSABLE DU SERVICE ESPACES VERTS DE LA VILLE.



« Nous savons bien que dès le retour des pluies les herbes renaîtront, c'est là que l'effort de chacun à poursuivre et maintenir son périmètre propre a tout son rôle. Dans une moindre envergure, une veille de désherbage devra être mise en place. L'obligation du « Zéro phyto » nous oblige à revoir notre relation avec l'environnement, la nature jusqu'alors maîtrisée d'une simple giclée de pesticide. On m'explique que des herbes en ville, au bord des routes ça fait sale. Je pense qu'il y a plus à s'inquiéter pour notre environnement, notre santé, notre ressource en eau lorsque justement on ne voit plus d'herbe qui pousse... »

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE



Une station de lavage phytosanitaire pour engins agricoles a été inaugurée sur la commune, route de Jonquières.





Un investissement pour l'environnement

Un investissement de 354 243 € pour la CCBTA mis en place avec le soutien de la Chambre d'agriculture du Gard. Cet équipement va permettre aux agriculteurs du territoire de laver leurs engins agricoles sans risque de polluer l'environnement, notamment les sols et les ressources en eau. Les eaux de lavage sont collectées dans des bacs spéciaux, puis par un système d'évaporation, seuls restent les polluants desséchés qui sont ensuite récupérés et traités. L'accès à la station se fait par un système de carte pass personnalisée permettant d'identifier chaque utilisateur. Une formation et sensibilisation au respect du matériel est prévue d'ici la fin d'année pour les agriculteurs souhaitant utiliser le service.

Dans le Gard, il n'existe qu'une autre station de ce type. Elle est à Vallabrègue où la CCBTA avait investi dès 2012 dans ce type d'infrastructures écologiques.

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Afin d'établir cette synthèse, ce sont 230 résultats d'analyses échantillonnés dans 28 prélèvements qui ont été exploités en 2017.

Résultats bactériologie

Nombre de contrôles 19

Pourcentage de conformité 100,0%

Maximum de germes mesurés 0 germe/100ml

Eau de bonne qualité.

Minéralisation, dureté

Nombre de contrôles 4

Valeur moyenne 36,7 °f - Valeur maximum 38,4 °f

Eau très dure, très calcaire.

Si un traitement réduisant l'entartrage des conduites (adoucisseur) a été mis en place, conserver un point d'usage non traité pour la boisson et la préparation des aliments.

Fluor

Nombre de contrôles 1

Valeur moyenne 0,1 mg/L - Valeur maximum 0,1 mg/L

Eau peu fluorée.

Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire médicamenteux de fluor est conseillé sauf avis médical contraire. Pour les enfants de moins de 12 ans, consulter votre médecin.

Nitrates

Nombre de contrôles 17

Valeur moyenne 39,0 mg/L - Valeur maximum 43,4 mg/L

Eau présentant une teneur en nitrates inférieure à la limite de qualité.

Toutefois un suivi renforcé est mis en place.

Pesticides

Nombre de contrôles 7

Valeur moyenne 0,1 µg/l - Valeur maximum 0,2 µg/l

Eau présentant une teneur en pesticides inférieure à la limite de qualité.

Aluminium

Nombre de contrôles 1

Valeur moyenne 0,0 µg/l - Valeur maximum 0,0 µg/l

Eau présentant peu ou pas d'aluminium.

Conclusion

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Santé

Maison médicale

Au 6 rue Fanfonne Guillierme, le projet de Maison médicale avance. La démolition de l'ancien garage est terminée, les travaux de construction devraient être engagés d'ici fin d'année.



Le bâtiment s'élèvera sur deux étages avec un parking de seize places. Il sera construit selon des normes environnementales précises dans le cadre du programme « Bâtiment NoWatt » développé et soutenu financièrement par La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Un bâtiment économe et sobre en ressources construit en partie avec des matériaux recyclés, en filière courte et équipé de panneaux solaires. Neuf professionnels occuperont ce nouveau service de proximité : un médecin généraliste, deux cabinets d'infirmiers, une sophrologue, deux kinésithérapeutes, deux ostéopathes et une sage-femme. Trois lots sont encore disponibles, l'inauguration est prévue fin 2019.

La CCBTA a investi 1,2 M€ dans ce projet à Bellegarde et 1,8 M€ pour la construction d'une autre maison médicale à Beaucaire

Lutte contre la désertification médicale

Les services de la CCBTA ont mis sur pied un partenariat d'un nouveau genre, pour favoriser l'installation de praticiens en Terre d'Argence. En effet, pour inciter un jeune médecin (généraliste ou spécialiste) à s'installer sur son territoire pendant au moins quatre ans, la communauté de commune Beaucaire Terre d'Argence a fait le choix d'assurer un soutien financier à un jeune étudiant en médecine, à partir de sa sixième année. Celui-ci s'engage en contrepartie à s'installer sur le territoire pendant au minimum quatre ans. Une première convention a été signée et actée à l'unanimité.

Des aides pour le maintien à domicile des personnes handicapées

La CCBTA mène actuellement une action visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Des fonds communautaires spécifiques existent pour les propriétaires occupants qui entreprennent des travaux de mise aux normes et de confort de leur logement avec des subventions pouvant aller jusqu'à 50% du coût total des travaux selon certains critères.

Plus d'informations
au 04 66 59 54 54

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



À l'occasion de la dernière assemblée générale de l'Union Départementale des donneurs de sang bénévoles du Gard, une remise de décoration de Chevalier du mérite de sang a été accordée à François Peiro, ancien secrétaire et Joëlle Girard secrétaire actuelle de l'association. Pour rappel, quatre collectes de sang sont organisées chaque année à Bellegarde. **La prochaine aura lieu le mardi 5 mars 2019 de 14h30 à 19h30, salle des Sources.**

JARDINS FAMILIAUX SOUTIEN EXCEPTIONNEL DE LA FONDATION TRUFFAUT



Le juin 21 juin, l'association des jardins familiaux de la Tour a eu le plaisir de recevoir des mains de Stéphane Llorca, directeur du magasin Truffaut Nîmes, un chèque de soutien de 3 000€ offert par la Fondation d'entreprise Georges Truffaut.

Le projet des jardins de Bellegarde, sa démarche sociale et environnementale a été en effet retenu par la fondation, parmi les nombreux projets reçus. Stéphane Llorca, après la visite des jardins, a félicité l'association et la commune représentée par Claudine Segers, adjointe déléguée aux affaires sociales, pour l'impressionnant travail accompli.

Contactez l'association au 06 12 64 37 44

POURQUOI ADOPTER VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE DANS UNE ASSOCIATION OU UN REFUGE ?

Car votre animal a vu le vétérinaire, il a été vermifugé, identifié et stérilisé, le tout pour un budget réduit défiant toute concurrence.



L'identification est obligatoire

Même un chaton donné doit être identifié!

Vous sauvez 2 animaux !

Celui que vous adoptez et celui qui prendra sa place dans la famille d'accueil ou le refuge.

Vous arrêtez d'encourager les naissances chez des particuliers

qui constatent alors qu'ils n'arrivent plus à donner les chatons. Chatons qui, malheureusement, deviennent souvent chats errants dans nos villes.

Vous soutenez le travail éprouvant des associations

Elles se trouvent saturés d'animaux.

Quelques conseils

Adoptez votre chaton ou chien à 2,5 mois minimum !

L'idéal étant 3 mois. Ces 15 jours d'intervalle peuvent s'avérer essentiels pour la santé et l'équilibre social futur de votre compagnon.

La stérilisation et l'identification sont essentielles

pour le bien-être de votre animal et le vôtre! Cela vous dispensera de soucis à venir. Il est également inutile de faire faire une portée à votre animal pour garantir sa santé!

En cas de doute, demandez conseil à un vétérinaire ou à l'association.

ENTREPRENDRE À BELLEGARDE

L'ATELIER DU MULTIMÉDIA



Rue Thiers, à proximité du bureau de la Poste, s'est installé L'atelier du Multimédia. Ce nouveau service propose la vente de téléphones portables toutes marques (neufs ou reconditionnés), la réparation sur place de smartphone et tablette, le déblocage de tout mobile, et le dépannage informatique. Fabien Cordova a créé cette activité à Bellegarde « Pour profiter d'une qualité de vie professionnelle à laquelle j'aspire après 20 années en grande surface. » Cette situation lui permet de développer une nouvelle clientèle tout en restant en contact de son ancienne. Il ajoute « Ici, les taxes sont nettement inférieures à ce que j'ai connu ailleurs ».

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 - 06 17 43 80 19

MDL CRÉATION

Gérard Hettiger, maître d'œuvre, et Perrine Huguier, dessinatrice en bâtiment et intermédiaire en opérations bancaires, ont regroupé leurs compétences et expériences pour créer MDL Création. Ils proposent leurs services pour vous aider à réaliser votre projet immobilier en toute sérénité. S'appuyant sur un réseau de professionnels et de fournisseurs de confiance, ils peuvent également vous conseiller dans le choix des matériaux et de prestataires. Toutes leurs prestations restent indépendantes et peuvent être dissociées laissant la liberté au client de faire ses propres choix (permis de construire et/ou financement et/ou suivi du chantier).

Perrine Huguier 06 75 37 95 92
Gérard Hettiger 06 35 38 15 92
✉ mdlcreation@hotmail.com



CÉLINE VICOT SOPHROLOGUE

Diététicienne depuis 16 ans, Céline Vicot est aujourd'hui sophrologue certifiée RNCP et propose ses services à domicile, sur la commune et ses environs. Pour la gestion du stress et des émotions, la relaxation et l'écoute du corps, la confiance en soi, l'amélioration des performances sportives, l'accompagnement des enfants en difficulté scolaire, vous pouvez la contacter du lundi au vendredi de 9h à 20h. La sophrologie s'adresse tout autant aux adultes, qu'aux ados et enfants. Certains parents d'enfants inscrits au centre de loisirs connaissent la professionnelle qui est intervenue au centre aéré, dans le cadre d'ateliers de gestion des émotions.

Contact du lundi au vendredi de 9h à 20h
06 88 74 57 24 ✉ c.vicot30@gmail.com

Fibre optique très haut débit



Le déploiement de la fibre optique à destination des entreprises des parcs d'activités de la Terre d'Argence a été engagé par la CCBTA (*). Les entreprises doivent maintenant choisir un fournisseur d'accès pour bénéficier du très haut débit. Cette action qui va permettre de connecter tous les parcs d'activité de la Terre d'Argence représente un investissement de 1,8 M€ pour l'intercommunalité, qui prend également à sa charge, jusqu'au 31 décembre, l'intégralité des frais de raccordement. Les premiers raccordements sont prévus en décembre 2018.

Pour plus d'informations, contacter le service développement économique 04 66 59 92 66

(*) Pour les particuliers, le déploiement de la fibre est mené par le département du Gard d'ici 2022.

Bellegardais et pompiers à Saint-Gilles



Après avoir terminé avec brio leur formation, ces pompiers regagnent aujourd'hui le centre de secours de Saint-Gilles.

Ils serviront le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Gard, et notamment les trois communes prioritaires rattachées à ce centre dont fait partie Bellegarde. Parmi eux, deux Bellegardais : Stéphan Zaltron et Sébastien Rebol. Deux autres Bellegardais en cours de formation (non présents sur la photo), devraient bientôt rejoindre les rangs, il s'agit de Fabien Joseph et d'Ugo Delassus.

Le centre de secours procédera prochainement à une nouvelle phase de recrutements.

Contact Capitaine Bruno Le Bras
Centre de Secours de Saint-Gilles - 06 17 43 80 19

Guichet-régie unique pour les services jeunesse à la rentrée

L'objectif est de proposer aux parents un portail famille leur permettant d'accéder au dossier de leur(s) enfant(s) et sa mise à jour, mais aussi d'effectuer le paiement en ligne des services jeunesse utilisés (cantine, MDJ, ALSH...). À terme, le processus devrait aussi permettre l'inscription des enfants aux divers services de la commune (centres de loisirs, MDJ, cantine, garderie-étude surveillée).



bellegarde.portail-familles.net

Cette mise en œuvre s'effectuera progressivement

La mise en place du logiciel, l'installation du service, la saisie des données de chaque famille et enfant a été engagée cet été. La rencontre avec les parents à la rentrée a permis de finaliser la saisie des données et la mise en œuvre effective du logiciel. Pour les parents des enfants inscrits à un service périscolaire des écoles de la commune (garderie du matin, cantine, étude surveillée du soir) le portail famille permet déjà d'accéder à divers services relatifs au dossier de leurs enfants.

La mise à jour de leur compte famille

- Renseignements personnels (adresse, téléphone, situation familiale...).
- Transmission des justificatifs (attestation d'assurance, d'employeur...).
- Dossier enfant (fiche sanitaire, personne autorisée à venir chercher l'enfant...).

☞ **L'inscription et/ou annulation aux accueils périscolaires et à la cantine.**

☞ **Le signalement des absences (et la transmission d'un certificat médical).**

☞ **La consultation des factures et leur Paiement en ligne (via la plateforme Tipi).**

☞ **Des informations pratiques et actualités liées aux écoles.**

Sylvie Vincent, coordinatrice des services jeunesse, et Virginie Llinares, responsable du service de la régie unique et des liens avec les parents, sont chargées de mettre en œuvre ce nouveau service installé au local périscolaire de l'école Batisto Bonnet, place Aristide Briand.

Informations et contacts

Guichet-régie unique jeunesse **04 66 01 35 21**
regieenfancejeunesse@bellegarde.fr
 Coordination enfance jeunesse **04 66 01 03 40**

Parents si vous ne possédez pas encore d'identifiant pour accéder au portail familles, demandez le au service.



École Jeanne d'Arc

La cloche de la rentrée a à peine sonné que la cour de l'école Jeanne d'Arc bourdonne déjà telle une ruche en plein été...

Dès fin août les stages de remise à niveau ouverts en matinée aux élèves de cours moyen avaient sonné la fin des vacances. Ainsi, c'est sous un beau soleil de fin d'été que les plus de 200 élèves ont retrouvé leurs enseignantes et découvert avec joie les nouveaux aménagements de la cour, les tricycles pour les maternelles...

2019 sera l'année de toutes les rencontres, car ce sera le fil conducteur : se découvrir soi-même avec les neuro sciences, découvrir et apprendre avec les autres avec les pédagogies coopératives, ouvrir son regard sur le monde avec le suivi d'une famille de l'école partie faire le tour du monde... Mais aussi rencontre du passé avec un temps fort autour du centenaire de la Première Guerre mondiale.



Les huit classes de l'école continueront, comme les années précédentes, les cours d'anglais intensifs dès la maternelle, la chorale, les cours de guitare, ainsi que le théâtre.

Bien que ne disposant plus des services de Charly, ancien éducateur sportif bien connu de tous les enfants, l'école a conservé de multiples activités : judo, danse, rugby, tennis et aussi football.

En effet, si l'établissement se fait une priorité de son niveau d'exigence, de rigueur et de suivi des élèves, c'est toujours dans une posture bienveillante qui prend en compte les multiples potentiels des enfants et le rythme d'apprentissage de chacun. L'engagement de l'ensemble de la communauté éducative, le partenariat avec les familles, la vivacité de l'association de parents d'élèves sont autant d'atouts pour l'école.

Nous souhaitons donc à toutes les familles et à tous les élèves une belle année scolaire.

ÉCOLE DE PÊCHE ET D'ENVIRONNEMENT : SUCCÈS POUR LES STAGES LOISIRS



Les « Stages Loisirs » ont vu le jour il y a 5 ans à l'initiative de l'École de Pêche et d'Environnement, comme l'explique l'éducateur principal du Club, Pierre Ougier (diplômé BP JEPS) : « Ces semaines d'animations sont une aubaine pour les 6 -14 ans, d'autant que notre fonctionnement familial les rend rapidement à l'aise, d'où le fait qu'ils deviennent vite copains entre eux et s'épanouissent dès le 1er jour. Sur une semaine ils bénéficient d'un large choix d'activités de plein air comme la Pêche de loisir (lacs, rivières, mer) avec lâchers de truites, du tir à l'Arc (sur cible fita), du water Ball (bulle gonflable), des promenades en Quad, du canoë, des sorties culturelles (en manades très souvent), du modélisme : pilotage de bateaux télécommandés et de 4*4 radio-télécommandés, des jeux sportifs...

Il y en a pour tous les goûts !

L'EPE, c'est avant tout une équipe de professionnels et de passionnés qui assurent un encadrement toute l'année, durant les mercredis, les vacances scolaires, les interventions / réceptions scolaires, mais également sur des programmes d'animations en partenariat avec des Maisons de Retraite, des Centres spécialisés ou encore des Anniversaires ou avec des Comités d'Entreprises. Ils partagent leurs passions et leurs savoirs avec une grande pédagogie.

07 77 90 30 98 - Sur Facebook @ école de pêche et d'environnement - Bellegarde



Ouverture de la Halle au sport du collège

À la rentrée, les élèves du collège ont découvert le nouvel équipement mis à leur disposition par le département. L'imposant mur d'escalade qui dote la salle, a tout particulièrement fait son effet et dès lors suscité l'initiative de la création d'une activité escalade (**contact 06 15 94 49 12**).

Précisons que ce nouveau lieu est dédié, en soirée, aux activités sportives de la vie associative locale. La commune a notamment recruté un agent en charge de la gestion et de l'entretien de la halle.





1 arbre = 1 enfant = 1 citoyen

Une vaste action de végétalisation s'est déroulée en octobre-novembre à la ZAC des Ferrières

Cette initiative de l'aménageur GGL (groupe Guiraudon Guipponi Leygues), en concertation avec la commune, s'inscrit dans le projet de la ZAC qui prévoyait la réalisation d'une noue paysagère, en connexion avec les zones naturelles boisées périphériques. L'aménagement de la ZAC arrivant à son terme, la phase de végétalisation a débuté avec une **opération de plantation de 5 000 arbres**.



Sur le thème 1 arbre = 1 enfant = 1 citoyen, les 18 et 19 octobre, les 800 enfants des écoles et les résidents de la MAS des Ferrières ont participé aux premières plantations.

Pour Gilles Pascal, représentant le groupe GGL, « le but est que le quartier puisse être pris en charge par ses habitants. Et quoi de plus significatif que des actions réalisées avec les enfants qui vont grandir avec leurs arbres ».





PASSION SPORT

FOULÉE BELLEGARDAISE 20 ANS DE MODULES SPORTIFS SCOLAIRES DE COURSE À PIED

20 ans ont passé et les modules sportifs scolaires de course à pied sont toujours présents. Ils se déroulent au plan d'eau des moulins organisés bénévolement par la Foulée bellegardaïse entourée des enseignants, des atsems, de bénévoles et de parents d'élèves qui (bravo !) sont de plus en plus nombreux et participatifs.

L'édition 2018 de ces modules s'est déroulée entre avril et mai avec pour participant les écoles Philippe Lamour, Henri Serment et Jeanne d'Arc. L'école Batisto Bonnet n'a pas trouvé de créneau disponible pour participer.

Le circuit est sécurisé par les bénévoles. Les parents d'élèves participent aux échauffements et ferment la course. Du CP au CM1 les enfants sont chronométrés sur 1 km et les CM2 sur 2 km, les 3 premiers garçons et filles sont récompensés. Concernant les enfants de maternelle grande section qui découvrent ce challenge, sont tous récompensés.

L'initiation à la course à pied a pour but de préparer les enfants à doser un effort dans de meilleures conditions, à savoir gérer et maîtriser leur puissance avec le respect de leur âge, tout en prenant plaisir à courir avec l'observation de quelques règles élémentaires. La course à pied est un sport de base que pratiquent tous les athlètes de différentes disciplines sportives, il est donc important d'acquérir dès le plus jeune âge les bons rudiments. Une copieuse collation composée de friandises et de boissons offerte depuis plusieurs années par M. Chabert Directeur du magasin Carrefour Market (un grand merci à lui) a été proposée à l'issue de chaque module.

Les récompenses décernées par la Foulée Bellegardaïse ont été remises soit au plan d'eau, soit dans les écoles. Merci également au Crédit Agricole de Bellegarde-Beaucaire pour sa participation financière à cette édition.

**Rendez-vous en 2019
pour de nouveaux
modules scolaires. La
Foulée Bellegardaïse**





RUGBY CLUB BELLEGARDAIS

La saison 2017/2018 a été marquée par des événements heureux et malheureux.

Le club a fait face à un terrible événement, l'accident de bus des M14 et de leurs parents et éducateurs, qui a eu lieu le 26 mai 2018. Deux mimines licenciés à Bellegarde et leurs parents ont été touchés dans ce drame.

Mais il y a eu aussi les bons instants de rugby, avec les tournois du club, les 1^{res} récompenses du Régional pour les M10, les M8 sont arrivés 2^e au tournoi régional, et le premier challenge pour les babys (3 à 5 ans) qui se sont mesurés au club de Beaucaire, Marguerittes et Saint-Gilles à la plus grande joie de leur éducateur Cédric et des parents. Mais aussi, la soirée « Beaujolais », le Noël des enfants et bien entendu les 3^e mi-temps.



De nombreux moments qui prouvent que le rugby est une grande famille qui sait être solidaire et qui donnent à tous les responsables du club la motivation de mieux faire cette nouvelle saison 2018-2019.



AAPPMA LES LACS BELLEGARDAIS

Fête de la pêche

Le dimanche 3 juin l'AAPPMA de Bellegarde a organisé une journée découverte de la pêche au lac des Moulins. De nombreux pêcheurs ainsi que des jeunes, très prometteurs ont répondu présents à ce rendez-vous annuel.

Journée au lac de Coste Rouge du 16 juin 2018

C'est une belle journée en deux temps autour de la pêche et de l'environnement qui a été proposée par les bénévoles de l'AAPPMA en partenariat avec l'association Black Bass France.

Une première partie a été consacrée à l'entretien des postes de pêche et des accès tout comme au nettoyage du site. L'installation de récifs artificiels permettant aux alevins de s'abriter a été aussi

effectuée. Dans un second temps, les jeunes pêcheurs présents ont pu s'initier à la pêche aux leurres au black bass. Jeux de précision, techniques de pêche en bord de rive, puis en floatube, les activités n'ont pas manqué tout comme les nombreux conseils prodigués. Le midi, un repas grillades offert aux jeunes est venu ponctuer cette journée. De nombreux cadeaux permettant de pratiquer la pêche du black bass en no kill ont également été offerts aux apprentis pêcheurs.

Prochain rendez-vous Lâchers de truites prévus le 22 décembre 2018

Wilfrid Daudé Président 06 18 71 16 12

ROLLER

Après 3 ans d'inactivité, la section roller du COB rouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire. La section proposera autant de l'initiation au roller pour les débutants que des ateliers de perfectionnement. Elle accueillera les enfants (à partir de 7 ans et plus) tout comme les adultes. Rendez-vous au forum des associations le dimanche 2 septembre, pour en savoir un peu plus. Les jours, les horaires des séances et les niveaux se confirmeront à partir de cette période, en fonction des personnes intéressées.



Théo Daudé animateur de la section roller
06 31 79 10 29 - theodaude98@gmail.com

JUDO CLUB BELLEGARDAIS UNE SAISON BIEN REMPLIE

La remise des grades a permis de conclure tout le travail effectué durant l'année

La remise des grades a permis de conclure tout le travail effectué durant l'année.

Cette année encore le club a proposé des séances d'initiation aux élèves des Écoles B. Bonnet et J. d'arc avec 7 classes de GS au CM1. Au total ce sont plus de 150 enfants qui ont, pour la plupart, découvert le judo. Les plus petits ont participé à des animations inter-clubs qui se veulent éducatives. 4 rencontres ont été ainsi organisées avec les clubs de Rodilhan, Bagnols, et Aubais. La rencontre interclub à Bellegarde, qui a eu lieu 17 février, a permis à 188 jeunes judokas de pratiquer ensemble. 12 clubs y ont participé et 16 jeunes se sont inscrits, après avoir combattu, à la coupe d'arbitrage qui était organisée lors de la rencontre.

5 Bellegardais ont été titrés au moins un podium

- ▶ **Alexandre Keller** vice-champion départemental
- ▶ **Jaïdé Kail** champion départemental et de la ligue Languedoc-Roussillon, 3^e du championnat d'Occitanie
- ▶ **Anaïs Marty** vice-championne départementale
- ▶ **Aurore Pascal-Ferrier** championne départementale et de la ligue Languedoc-Roussillon, 1^{er} du tournoi régional de Narbonne et 2^e du tournoi international de St Cyprien
- ▶ **Marc Gonin** 2^e du tournoi de Narbonne a également obtenu ses katas nécessaires pour l'obtention de la ceinture noire.

Le club félicite et remercie tous ses judokas pour l'implication dont ils ont fait preuve en souhaitant que la nouvelle saison 2018-2019 soit, sinon plus, aussi belle pour eux.





FAIRE VOLER SON AVION UN RÊVE DEVENU POSSIBLE AVEC L'AÉRO MODEL CLUB BELLEGARDAIS

Avec l'Aéro Model Club bellegardais (AMCB*), pour débiter en radio-commande il n'y a pas d'âge. Guy Brun, jeune pilote de 57 ans a débuté il y a 3 mois et vole maintenant seul avec son avion ; Morgane Viviant pilote féminine de 14 ans vient de débiter et saura piloter seule dès cet été.

Des moniteurs ainsi que des avions-écoles sont à votre disposition au sein du club.

Que ce soit avion, planeur, hélico, drone vidéo ou drone racer, des passionnés sauront vous conseiller et vous initier

afin de pouvoir réussir à réaliser vos rêves.

Nous disposons d'un site magnifique avec plusieurs pistes dans notre commune de Bellegarde. Des journées initiation sont prévues dès cet été afin de vous faire découvrir notre passion.

(*) Club Affilié à la Fédération Française d'Aéro Modélisme (FFAM).

Jean Pierre Garcia président du club
06 11 53 33 28



Animation de Noël et de fin d'année

jeudi 27 décembre 14h30

Salle des Cigales

**Spectacle pour les tout-petits
« Furiosa et la Fée de Noël »**

ville de Bellegarde

Salle des Sources

Loto de Noël pour 6-12 ans

Association Anim' belle + ville de Bellegarde



Fêtes

10 mars **salle des Sources**
Journée de la Femme

Commission association

13 et 14 avril **musée de l'eau**
Journées médiévales
Bivouac de l'histoire

CCBTA - Commune

20 et 21 avril **place Batisto Bonnet**
Festival Run in Camargue

Moto club les Cobras

20 et 21 avril **salle des Sources**
Traditionnelle
fête de Pâques

Amicale franco portugaise

Culture

(sous réserve)

28 janvier au 1 février **salle des Sources**

Exposition hygiène
bucco-dentaire

CPAM du Gard

3 mars **salle des Cigales**
Concert de la chorale
Canta Cigales

17 mars **salle des Sources**
Concert Retina

Chorale la cantilène

2 au 13 avril **médiathèque**
Exposition photos

Club art Images

10 au 14 avril **salle des Sources**
Festival de
théâtre amateur

Association culturelle Batisto Bonnet

Traditions taurines Arènes

24 février
Journée à la manade
Didelot

CT l'Aficion

15 mars
Course de taureaux
jeunes en promotion

CT la jeunesse bellegardaïse

16 mars
Course trophée avenir

CT la jeunesse bellegardaïse

30 mars
Course camarguaise

Ville de Bellegarde

31 mars ou 7 avril
Course trophée avenir

CT Lou Revivre

5, 12 et 19 avril
Course camarguaise

Ville de Bellegarde

22 avril
Journée à la Manade
Marisma Matray

CT l'Aficion



Sport

26 janvier salle des Sources
Interclubs de judo

Judo club Bellegardais

31 janvier centre-ville
Course cycliste
Étoile de Bessèges



23 mars parcours Roger Potin
Tir à l'arc sur parcours
animalier cibles 3D

Archer du lac

BOULES BOULODROME

10 mars 14h30
concours qualificatif
Pétanque tripléte promotion

14 avril 9h
concours jeu Provençal
Grand prix de la ville
3 parties doublette

28 avril 9h
concours jeu provençal
3 parties doublette
Atomic Pétanque

16, 23 et 30 mars 15h

6, 13, 20 et 27 avril 15h
Concours trophée
Primavera

Loisirs

LOTOS ASSOCIATIFS

salle des 2 Mondes + cafés

23 décembre 18h
Loto du club taurin
Lou Revivre

25 décembre 18h
Loto du club taurin
Paul Ricard le 5 francs

30 décembre 18h
Loto du club L'Arène
et la Culture

1er janvier 18h
Loto du club Bellegarde
Passion Traditions

6 janvier 18h
Loto du club Lou Vibre

13 janvier 18h
Loto de l'APPEL

20 janvier 18h
Loto du club taurin
La jeunesse bellegardaise

27 janvier 18h
Loto de l'OCB

3 février 18h
Loto des vétérans foot



31 décembre salle des Sources
Soirée Réveillon
de la St Sylvestre

Club des cigales

12 janvier salle des Cigales
Goûter des Rois

Club des Cigales

9 février salle des Sources
Soirée dansante

Association Bellegarde Rétro Danse

23 février salle des Cigales
fête des grands-mères

Club des Cigales

2 mars salle des Sources
Soirée choucroute - fête
de la bière

Moto club les Cobras

23 mars salle des Sources
Soirée dansante

Association Bellegarde Rétro Danse

24 mars salle des Cigales
Kermesse

Club des Cigales

(sous réserve)
30 mars salle des Sources
Journée offerte aux
handicapés

Club St Jean

30 mars salle des Cigales
soirée orientale

FCPE école Henri Serment

7 avril salle des Sources
Loto de la fédération
des aînés ruraux

19 avril salle des 2 Mondes
Boum de printemps

F C P E école Henri Serment

28 avril salle des Cigales
Repas dansant

Groupe Mélodia 60



Marchés, bourses et vide greniers

27 janvier place Batisto Bonnet
déballages du Sud

24 février place Batisto Bonnet
déballages du Sud

17 mars place Batisto Bonnet
FCPE collègue

31 mars place Batisto Bonnet
déballages du Sud

7 avril salle des Cigales
Vide dressing
Marmaille et Compagnie

25 et 26 avril salle des Cigales
Bourse aux vêtements
L'École buissonnière

27 avril place Batisto Bonnet
Association Anim' belle

Divers

9 et 23 janvier 17h à 19h
salle Centre médico-social
initiation aux techniques
de pêche

AAPPMA les lacs Bellegardais



5 mars 14h30 à 19h30
salle des Sources
Collecte de sang

Amicale des Donneurs de sang
Bellegardais



19 mars monument aux Morts
Cérémonie
commémorative

FNACA - Ville de Bellegarde



Assemblées générales

11 janvier salle des Cigales
Association
les jardins de la Tour

13 janvier salle des Cigales
Association
des gardians non-salariés

19 janvier salle des 2 Mondes
Association
des Anciens combattants

25 janvier salle des 2 Mondes
Association Paroissiale

2 février salle des Sources
Club des Cigales

4 février salle des Cigales
Association
Terre d'Argence active

22 février salle des 2 Mondes
AAPPMA
les lacs bellegardais

10 mars
journée cigales réunion
Cathenuma du Gard
asso paroissiale

Vœux de la municipalité

18 janvier 19h
salle des Sources
Vœux aux Forces vives
et à la population

19 janvier 11h
salle du Conseil Municipal
Vœux aux nouveaux
arrivants

Passeport et carte identité



Pensez à vérifier bien à l'avance la validité de vos pièces d'identité avant tout projet de départ en vacances à l'étranger. Les délais de renouvellement de ces justificatifs peuvent s'avérer parfois assez longs (1 mois et +).

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi la date d'expiration des cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte. Toutefois, ce prolongement de validité n'est pas accepté de manière uniforme. Certains pays (européens y compris) n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre, tout comme les escales et changements de lignes prévues durant leur voyage.

Attention concernant la validité de la carte d'identité!

Sécheresse signalez vos dégâts

Compte tenu de l'état de sécheresse constaté, au cours de ces derniers mois, des fissures ont pu apparaître sur les murs des bâtiments ou habitations. Il faut savoir que l'assurance multirisque habitation peut couvrir ce type de dommage, sous couvert que la commune ait fait l'objet d'un décret ministériel déclarant l'état de catastrophe naturelle.

Afin d'engager éventuellement la démarche, la commune invite les administrés à signaler tout désordre qu'ils ont pu constater en lien avec ce phénomène.

Pour ce faire, il est nécessaire que chaque personne concernée puisse, non seulement signaler, mais surtout transmette un courrier à la Mairie accompagné de photos des dégradations observées.

Il est par ailleurs précisé que dans le cas de pertes de récoltes, une remise gracieuse partielle ou totale de la Taxe sur le Foncier Non Bâti peut être accordée par la Direction Départementale des Finances Publiques. Pour cela les agriculteurs sinistrés doivent aussi se faire connaître en mairie.



TRIBUNES

Carton plein!

Bellegarde vient de remporter son 4^e chardon au palmarès des villes envahies par les mauvaises herbes! Certes, l'interdiction d'utiliser des herbicides ainsi qu'un printemps avec alternance de pluies et de soleil compliquent l'entretien des espaces verts et des chemins communaux. Néanmoins, notre municipalité se doit de donner l'exemple et ne saurait s'exonérer de l'obligation de nettoyage qui s'impose à tous. Or, certains secteurs, même en centre-ville, sont très sales, envahis par des herbes sauvages qui ne sont pas fauchées et sources de désagréments pour les riverains. À situation exceptionnelle, moyens exceptionnels et supplémentaires! Les finances déclarées excellentes par la majorité devraient permettre la mise en œuvre de ces moyens. Le quotidien des Bellegardaises et Bellegardais doit rester une priorité. bellegarde-ensemble-autrement.fr

Rabelais écrivait en 1534 : « Le rire est le propre de l'homme ». Rire est bon pour la santé, et c'est moins fatigant que de faire « la gueule ».

Mais peut-on rire de la vulgarité grossière et insultante d'un humoriste tel que Mathieu Madenian qui dit à son public du BELLEGARDE du RIRE « d'aller tous se faire... » et a traité de « fils de... » les millions de Français qui ont voté plutôt très à droite. Il sous-entend ainsi qu'il y en avait plus de 15 250 aux municipales de Béziers en 2014, plus de 7 780 dans le canton de Beaucaire aux départementales de 2015 et 2 366 à Bellegarde pour la présidentielle de 2017!

De nombreux Bellegardais ont avoué qu'ils regrettaient d'avoir assisté à la deuxième partie du festival du Rire spectacle le 9 juin. Sachant qu'il a déjà été condamné pour de tels propos et que de nombreux maires non FN ont déprogrammé ses spectacles par le passé, pourquoi l'avoir invité à Bellegarde?

Union pour l'avenir de Bellegarde

Carmen Balsera hommage à une grande dame de la solidarité locale

Maman de 4 grands enfants, grand-mère de 7 petits-enfants et arrière-grand-mère de 10 arrière-petits-enfants, Carmen Balsera assurait depuis 1995 la présidence du club Le Saint Jean, club qui a pris naissance autour du quartier de la place Saint Jean, dans le vieux village.

Discrète, dévouée, humble au possible, mais avec un caractère parfois affirmé, Carmen incarnait à Bellegarde la solidarité pure. Celle qu'on offre avec le cœur, sans contrepartie, sans l'idée d'un intérêt quelconque ou de se rehausser.

Aussi on pouvait la trouver comme bénévole au sein du CCAS, de la Banque alimentaire ou dans les actions du Téléthon où elle embrigadait son mari Gonzalo dans la préparation de paellas, ou bien encore derrière le stand Espagne de la fête de l'Europe. Carmen Balsera apportait aussi son concours à l'organisation de la Fête de l'olive et initiait chaque année l'installation devant l'église de la crèche et les santons grandeur nature.

Carmen c'était : œuvrer pour les « s'enfants » comme elle disait avec son accent. Leurs sourires étaient sa plus belle récompense.

Son challenge annuel était de réaliser avec son club assez de recettes par la vente de parts de paella et d'oreillettes afin d'offrir

aux enfants les rendez-vous traditionnels :

- ▶ un défilé de la Saint Jean avec la distribution de lampions ;
- ▶ un goûter spectacle aux enfants des écoles ;
- ▶ et la magnifique journée dédiée aux enfants handicapés et à leur famille avec repas et spectacle offert.



Malgré la maladie contre laquelle elle luttait depuis plusieurs années, elle menait ses challenges avec l'appui indéfectible de son mari Gonzalo, le fameux paellero. Au cours des années et des événements, de nombreuses petites mains lui ont prêté main-forte. Un grand merci à elles.

Le 6 novembre, à 78 ans, Carmen nous a quittés, discrètement comme à son habitude et probablement avec le regret de priver les enfants handicapés de leur traditionnelle journée. Carmen, la présidente du Club Saint Jean n'est plus. Une page se tourne dans le monde de la vie associative et celui de la solidarité.

On ne peut que souhaiter que ses challenges soient repris dans le même esprit, et tout particulièrement celui de la journée offerte aux enfants han-

dicapés et à leurs familles. Nul doute que ce serait là le plus bel hommage qu'on pourrait lui faire et lui permettre ainsi de tenir sa promesse.

En espérant que de là où elle se trouve aujourd'hui elle puisse voir de nouveau leurs regards de joie et leurs sourires.

LE PETIT MONDE DES ATTRAPAIRES EST EN DEUIL !

Depuis qu'il est petit, Michaël Giboulet avait la « fé di biou ».

Michaël s'entraînait à la course sur le stade Marcel Rouvière à Nîmes, avant d'aller faire des longueurs à la piscine. Il est arrivé tout suant et est venu s'effondrer dans les bras de sa maman, victime d'un arrêt cardiaque brutal. Les pompiers, le Samu, n'ont pu le ranimer. Merci à eux et aussi à une jeune femme « Linda » qui a essayé de le ranimer avec des massages cardiaques. Michaël était un vaillant, courageux, au point de se glisser entre les chevaux, dans les bandido pour attraper le taureau, en plein élan, afin de le stopper. Intrépide, certes, mais bon cœur au point de laisser un copain ou un plus jeune attraper une corne. Les cavaliers se souviendront de lui quand il se pendait au cou du cheval pour pouvoir passer. Il en a pris des gamelles, pour animer les fêtes. Le taureau c'était sa passion. Nous gardons son souvenir qui est celui d'un homme bon, à l'écoute des autres, qui ne faisait rien à moitié, fidèle en amitié. Adieu l'attrapaire ! Bye Mika.



TRISTESSE À LA COMMISSION TOURISME-TERROIR

La commission Tourisme - Terroir organisatrice de la Fête de l'olive a perdu récemment l'un de ses membres et ami, Roger Sachs.

Homme au grand cœur, discret, mais fidèle dans ses engagements associatifs, Roger a apporté son concours bénévole en de multiples actions au cœur de la vie communale, que ce soit à travers les Comités des Fêtes ou la mise en place d'un club photos au sein d'une des premiers Maison Des Jeunes (MDJ).

Sa passion pour le camping-carisme, l'avait aussi impliquée dans la création de l'aire d'accueil installée au Port de plaisance. Il initiait régulièrement un rassemblement de camping-caristes pour permettre la découverte de notre ville et de notre région. Amoureux du terroir, il avait regagné avec Juju, son épouse, la commission tourisme pour aider à l'organisation de la Fête de l'Olive.

Remerciements

Madame Jeanine Burcklé tient à remercier toutes les personnes qui ont partagé sa douleur suite au décès de son fils Claude.

NUMÉROS UTILES

Mairie 04 66 01 11 16
Police municipale 04 66 58 00 73
Service technique 04 66 01 68 76
Numéro d'astreinte week-end 06 89 30 38 94
Pompiers 18
SAMU 15
Gendarmerie 17
Numéro d'urgence européen 112

Naissances

5 mars Carmen Ortiz
 6 mars Lucia Pieri Vigouroux
 15 mars Gaël Duhamel
 20 mars Alex Sanchez Granero
 20 mars Romy Sagné
 20 mars Inaya Santiago
 21 mars Nolan Pazzano
 28 mars Zina El Khaddar
 7 avril Noëly Rouquier Caillet
 10 avril Maiwenn Rousselot
 14 avril Cléo Nougulier
 23 avril Chloé et Lucas Khamvilay
 27 avril Nina Ortiz
 30 avril Maelya Catalan Jacquet
 2 mai Inès Piat
 9 mai Faustine Sagon
 10 mai Nélia Belhadef
 12 mai Angélo Remi
 13 mai Lucas Garre
 13 mai Alyssia Betton
 15 mai Eva Martinez
 19 mai Jules Deflaux
 23 mai Souleyman Saadan
 12 juin Iris Servonnat
 18 juin François Debouzy
 23 juin Jade Seguin
 25 juin Santo Segura
 27 juin Elikia Lefort
 20 juillet Martin Minard
 22 juillet Amir Rhellouche
 24 juillet Emie Tinel Ribière
 30 juillet Léanne Locquet
 4 août Silya Pauls
 10 août Marwa Hajjoubi
 15 août Ashley Kong
 17 août Gabriella Radigue
 17 août Léna Crepeau
 19 août Fabian Goulet
 19 août Jules Bri
 19 août Nawfel El Khayari
 22 août Capucine Ruiz
 23 août Imrane Boutouba
 26 août Simon Boulenger
 5 septembre Kiyana El Asri
 6 septembre Paola Quet Serrano
 7 septembre Joris Pascual
 8 septembre Darren Thao
 8 septembre Luna Cassagnes

10 septembre Matias Sanchez
 11 septembre Louis Marroc
 11 septembre Elie Ortiz
 12 septembre Ayden Mourabit
 3 octobre Raphaël Vigne Albertini
 13 octobre Amjed Rakraki
 20 septembre Carla Niel
 20 septembre Pierre Deschand
 18 octobre Mya et Louna Verdillan
 19 octobre Théo Lefebvre

Mariages

► **10 mars** Cédric Touseau et Nadia Marguarni
 ► **17 mars** Michael Limailhe et Sophie Jurado
 ► **23 juin** Anthony Da Silva et Aurore Pilotta
 ► **23 juin** Florence Pfahl et Mik Corrado
 ► **4 juillet** Jérôme Thuilliez et Audrey Prouveze
 ► **7 juillet** Alicia Payen et Paul-Edgard Gandoin
 ► **7 juillet** Hervé Guerin et Corinne Rocagel
 ► **7 juillet** Boris Souiki et Sonia Benakli
 ► **21 juillet** Raynald Verin et Laurence Miquelestorena
 ► **21 juillet** Fabrice Florentin et Adrien Héritier
 ► **28 juillet** Kanfory Toure et Anne Portefaix
 ► **11 août** Emilie Estieu et Renaud Martinez
 ► **18 août** Frédéric Camaïti et Marie-Elise Kurtz
 ► **25 août** Lucien Bally et Emmanuelle Mateo
 ► **25 août** Carine Harang et Christian Giuliano
 ► **8 septembre** Clément Bri et Ophélie Taussat
 ► **15 septembre** Jérémy Mora et Elodie Berenguier
 ► **22 septembre** Grégory Valentin et Christine Chéca

Décès

2 février Abdelkader El Harchani
 7 février Jean-Michel Larguier
 7 février Hubert Robert
 8 février Yannick Julhan
 11 février Daniel Cortes
 13 février Christiane Wawrzynowicz
 24 février Francisco Pla Bonet
 24 février Corinne Bonnet
 28 février Juana Garcia
 3 mars Nathalie Debay
 3 mars Renée Ribot
 14 mars Yves Jacquot
 25 mars Jeannine Coulomb
 27 mars Noëlle Bartoli
 1 avril Eric Delon
 6 avril Huguette Clement
 15 avril Mama Djamaa
 29 avril Roger Sachs
 6 mai Claude Burcklé
 19 mai Francis Mauras
 21 mai Virginie Perrone
 28 mai Ahmad Bakri Falou
 29 mai Francis Hillaire
 30 mai Joël Hugues
 31 mai André Colomba
 19 juin Michel Munoz
 26 juin Joseph Cortes
 7 juillet Yves Schmitt
 8 juillet Tayeb Merzoug
 14 juillet Jean-Paul Malaygue
 19 juillet Roland Yonnet
 21 juillet Pierre Biesse
 26 juillet Jacques Molinier
 23 août Antoinette Menut
 24 août André Liabeuf
 29 août Martine Bex
 31 août Mireille Panicucci
 2 septembre Henriette Llaty
 12 septembre Emie Tinel Ribière
 17 septembre Carmen Ségura
 25 septembre René Colley
 25 septembre Jeanne Martin
 27 septembre Roland Zavani
 5 octobre Colette Hénaux
 6 octobre Josette Velayguet
 11 octobre Jérémy Canzano-Ginefri
 17 octobre Michel Molla
 18 octobre Antoinette Raffard



Pompes Funèbres

Bernard COLLIN & Fils

Maison
fondée
en 1907

Organisation complète des obsèques
Transport toute distance France et Etranger

Chambre Funéraire

Chemin de Rodilhan à Manduel

Marbrerie

Caveaux

24h/24 06 11 56 61 50
7i/7 06 21 60 22 85

Magasin rue Jeanne d'Arc 04 66 01 15 33 Bellegarde
Contrat de prévoyance - Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures

Site internet : pompes-funebres-collin.com



VOTRE SPÉCIALISTE
ÉLAGAGE - ABATTAGE
DÉBROUSSAILLAGE
ENTRETIEN PARC ET JARDIN



**Besoin d'un débroussaillage pour la mise en conformité incendie ?
Nous sommes aussi là pour ça !**

04 66 81 73 69 - 06 09 48 91 76

Mas Clos Finot - 30127 BELLEGARDE - anthony.caietta@orange.fr

 SARL AC Paysage

 **GGL**
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**

ggl-groupe.com

La marque du terrain à bâtir